



Rapport Annuel

R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO

31 Mars 2023

1. Informations générales	3
1.1 Acteurs	3
2. Caractéristiques principales de l'OPC	4
2.1 Objectif de gestion	4
2.2 Stratégie d'investissement	4
2.3 Profil de risque et de rendement	14
2.4 Catégories de parts	14
3. Compte-rendu d'activité	16
3.1 Performances du 01/04/2022 au 31/03/2023	16
3.2 Commentaire de gestion	16
4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue	18
4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice	18
4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice	18
4.3 Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé.	19
4.4 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	19
4.4.1 Instruments financiers dérivés	21
4.4.2 Transparence de financement sur titres et de réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR en devises de comptabilité de l'OPC	21
4.5 Risque global	21
4.6 Informations sur les risques financiers	21
5. Informations réglementaires	22
5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients	22
5.2 Exercice des droits de vote	22
5.2.1 Politique de vote	22
5.2.2 Exercice des droits de vote	22
5.3 Politique de rémunération	23
5.4 Frais d'intermédiation	24
5.5 Données SFDR (Article 8)	25
6. Annexes	26

1. Informations générales

R-Co Conviction High Yield Euro est un FCP de droit français.

1.1 Acteurs

Société de gestion

Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014

Société en Commandite Simple
29, avenue de Messine – 75008 PARIS

Dépositaire, Conservateur et Etablissement en charge de la tenue des registres de parts

Rothschild Martin Maurel
Société en Commandite Simple
29, avenue de Messine – 75008 PARIS

Etablissement de crédit français agréé par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution)

Sous délégué de gestion comptable

Rothschild & Co Asset Management Europe assure seul la gestion administrative et financière du FCP sans délégation à des tiers à l'exception de la fonction comptable qui est déléguée dans sa totalité à :

CACEIS Funds Administration
Etablissement de crédit agréé par le CECEI
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Centralisateur

Rothschild Martin Maurel

Commissaires aux comptes

KPMG S.A.
Tour EQHO
2, avenue Gambetta, CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Signataire : Pascal LAGAND

2. Caractéristiques principales de l'OPC

2.1 Objectif de gestion

Objectif de gestion

L'objectif de gestion de R-co Conviction High Yield Euro est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice The BofA Merrill Lynch BB-B Euro High Yield Constrained Index sur l'horizon de placement recommandé en investissant principalement dans des obligations et titres de créances négociables de la catégorie spéculative ou à haut rendement (« High Yield ») c'est-à-dire dont la notation est inférieure ou égale à BB+ (S&P ou Fitch) ou Ba1 (Moody's).

Indicateur de référence

L'indicateur de référence est The BofA Merrill Lynch BB-B Euro High Yield Constrained Index. Cet indice est coupons réinvestis et représentatif de la performance des obligations à haut rendement (« High Yield ») en Euro dans son ensemble. L'indice est composé de toutes les obligations libellées en euro émises par des émetteurs privés et notées High Yield, dont la moyenne des notations attribuées par les agences de notation Moody's, S&P et Fitch, est comprise entre BB+ et B-. L'indice est contraint, c'est-à-dire que le poids de chaque émetteur est limité à 3% de sa valeur de marché. Cet indice est disponible à l'adresse suivante : www.mlindex.ml.com.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Cet OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, The BofA Merrill Lynch BB-B Euro High Yield Constrained Index, sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Cet OPCVM n'est pas un OPCVM indiciel.

2.2 Stratégie d'investissement

1. Description des stratégies d'investissement utilisées :

- Allocation stratégique globale du portefeuille

L'exposition crédit et l'allocation sur la courbe des taux est faite de façon discrétionnaire, et son exposition dépend de l'anticipation de la Société de gestion quant aux écarts de taux entre les titres d'Etat et ceux émis par les émetteurs privés ainsi qu'à l'évolution des taux d'intérêt.

Le portefeuille du FCP pourra être investi :

- entre 50 et 100 % dans les obligations et titres de créances (i) non notés par une agence de notation (dans la limite de 50% maximum) et/ou (ii) de la catégorie spéculative c'est-à-dire dont la notation est inférieure ou égale à BB+ (S&P ou Fitch) ou Ba1 (Moody's) et,

- entre 0 et 50% dans des obligations et titres de créance de la catégorie « investissement » c'est-à-dire dont la notation est au moins égale à BBB- (S&P ou Fitch) ou Baa3 (Moody's),
- jusqu'à 10% de son actif en actions ou parts d'OPC dans un but de gestion de la trésorerie ainsi que dans des OPC de diversification (notamment obligations convertibles) afin de poursuivre l'objectif de gestion.

La stratégie d'allocation d'actif sur la courbe des taux et l'exposition au risque de crédit s'effectueront en investissement direct (obligations ou titres) ou de façon synthétique grâce à l'utilisation des instruments financiers à terme (notamment CDS ou indices CDS).

Le portefeuille de R-co Conviction High Yield Euro est :

- composé d'obligations et de titres de créances négociables, à taux fixe, variable ou révisable, de titres subordonnés (dont 20% maximum de l'actif net d'obligations contingentes convertibles) et jusqu'à 100% d'obligations callable/puttable, d'obligations indexées, de toute qualité de signature, de toute échéance, de toute maturité et de bons à moyen terme négociables, ainsi que d'obligations convertibles (jusqu'à 10% maximum) ;
- structuré selon l'allocation globale suivante :
 - o Entre 0 et 50% dans des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux, et libellés en euro.
 - o Entre 50 et 100% dans des obligations ou titres d'émetteurs privés et libellés en euro.

Le Fonds pourra être investi dans des titres et obligations émis par des Etats non-membres de l'OCDE et/ou des émetteurs ayant leur siège social dans un pays hors OCDE (y compris les pays émergents) jusqu'à 10% maximum de son actif.

L'exposition aux obligations et de titres de créances négociables non libellés en euro restera accessoire.

Zone géographique des émetteurs (nationalité) des titres	Entre 90% et 100% dans des émissions émises par un émetteur privé ayant son siège social dans un pays membre de l'OCDE, un Etat membre de l'OCDE ou émis par des organismes de financement internationaux. Entre 0 et 10% dans des émissions émises par un émetteur n'ayant pas son siège social dans un pays membre de l'OCDE, un Etat non-membre de l'OCDE (y compris les pays émergents) ou émis par des organismes de financement internationaux.
Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt	entre 0 et 8
Devise de libellé des composants de l'indice	l'euro (EUR)
Niveau de risque de change supporté	Accessoire

Le fonds peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (swaps de taux, dérivés de crédit, notamment credit default swap, total return swap, change à terme) afin de poursuivre son objectif de gestion (pilotage du risque de crédit du portefeuille et de la sensibilité). Pour ce faire, il couvre son portefeuille et/ou l'expose sur des taux, indices, risque de crédit et de change. Ces opérations seront effectuées dans la limite maximum d'une fois l'actif du fonds.

Le pourcentage de l'actif du fonds correspondant à l'utilisation des dérivés de crédit est compris entre 0% et 100%.

R-co Conviction High Yield Euro peut investir jusqu'à 10% de son actif en actions ou parts d'OPC français et OPCVM européens, ceci dans le respect des conditions légales et réglementaires,

notamment en OPC de trésorerie dans un but de gestion de la trésorerie ainsi que dans des OPC de diversification (notamment obligations convertibles) afin de poursuivre l'objectif de gestion.

L'exposition à des titres libellés dans une autre devise que l'euro et le risque de change vis à vis de l'euro sont accessoires.

La sensibilité du portefeuille s'inscrit dans une fourchette de 0 à 8 (incluant les actifs du bilan et les instruments financiers à terme). Il est par ailleurs indiqué que la sensibilité du FCP aux taux d'intérêts et la sensibilité aux spreads de crédit pourront s'écarter substantiellement l'une de l'autre, tout en restant à l'intérieur de la fourchette de sensibilité indiquée ci-dessus.

- Critères de sélection des titres :

Les quatre sources de valeurs ajoutées suivantes sont utilisées pour la gestion :

- 1) **La sensibilité** : La sensibilité du portefeuille est augmentée si le gérant anticipe une baisse des taux et réciproquement.
- 2) **L'exposition au risque de crédit** : Le processus de gestion de l'OPCVM combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :
 - L'allocation sectorielle et géographique résulte de l'analyse de l'environnement économique et financier. Cette analyse permet d'identifier les risques et problématiques de long terme qui influencent la formation des prix. Sont étudiés en particulier l'analyse des historiques de défaut et l'étude des jeux concurrentiels.
 - La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes :
 - Une analyse qualitative basée sur :
 - la pérennité du secteur,
 - l'étude du jeu concurrentiel,
 - la compréhension du bilan,
 - la compréhension de la construction de la rentabilité (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc...),
 - la compréhension des échéanciers de dettes (Bilan et Hors-bilan),
 - La structure de capital et l'étude de la documentation juridique de l'émission.
 - Une analyse quantitative basée sur la probabilité de défaut :
 - en utilisant un grand nombre de données publiques et statistiques sur chaque émetteur et/ou émission,
 - en comparant ces données à celles des émetteurs et/ou émissions comparables en termes de rating et/ou de secteur
 - en déterminant une valorisation théorique qui se compare favorablement ou défavorablement à celle donnée par le marché.
- 3) **Le positionnement sur la courbe des taux** : En fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'aplatissement ou à la pentification de la courbe des taux, les titres de maturité courtes et très longues seront préférées à ceux de maturité intermédiaire ou le contraire.
- 4) **Les stratégies optionnelles** : en fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'évolution de la volatilité et des prix des sous-jacents, il sera amené à vendre ou acheter des options sur marchés de taux.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

Critères extra-financiers :

L'univers d'investissement du portefeuille est l'indice ICE BofA Euro High Yield ; les valeurs en portefeuille qui ne figureraient pas dans ces indices seront réintégrées à l'univers d'investissement initial. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors des indicateurs composant son univers d'investissement. Pour autant, elle s'assurera que les indicateurs retenus soient un élément de comparaison pertinent des caractéristiques ESG de ce FCP. Les titres de l'univers d'investissement du portefeuille font l'objet au préalable d'une étude de leur profil au regard des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). La contribution positive des critères ESG peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

La part des positions analysées sur la base des critères extra-financiers, sera durablement supérieure à :

- i. 90% de la quote-part de l'actif net, composée des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « investment grade » et de la dette souveraine émise par des pays développés ;
- ii. 75% de la quote-part de l'actif net, composée des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « high yield » et de la dette souveraine émise par des pays émergents.

La note du portefeuille, au regard des critères extra-financiers, est supérieure à la note de l'univers d'investissement initial.

Les notations extra-financières proviennent principalement d'un prestataire de données externe de recherche extra-financière MSCI ESG Research. MSCI ESG Research note les entreprises de CCC à AAA (AAA étant la meilleure note).

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche « Best-in-Class ». Cette approche privilégie les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.

Nous nous réservons le droit de noter nous-mêmes les émetteurs qui ne seraient pas couverts par la recherche MSCI ESG Research à laquelle nous avons accès en utilisant des sources de données fiables et une grille d'analyse comparable.

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Le Fonds promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, veuillez vous référer au document « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » annexé au présent prospectus. Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement

comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessus et ainsi que via les politiques d'exclusions, la notation extra-financière du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental représentent un engagement minimum d'alignement de 0% des investissements

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives.

Les investissements suivront la politique ESG, et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site

<https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

2. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) :

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif de l'OPCVM sont :

- **Actions :** Le FCP n'investira pas en actions. Cependant, il pourra devenir détenteur d'actions jusqu'à 5% maximum de son actif net suite à l'exercice d'une option de conversion attachée aux obligations convertibles ou suite à la restructuration de la dette d'un émetteur.
- **Titres de créance, instruments du marché monétaire et Obligations :** 90-100% de l'actif net
Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le FCP investira dans des obligations, des titres de créances négociables (tel que notamment les titres négociables à court terme (incluant notamment les certificats de dépôts et les billets de trésorerie émis avant le 31 mai 2016) et Euro Commercial Paper) de toutes échéances à taux fixe, variable ou révisable, de titres subordonnés, d'obligations indexées, de toute qualité de signature équivalente, d'obligations convertibles (jusqu'à 10% maximum). La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. En tout état de cause, l'exposition aux titres et obligations non notés (dans la limite de 50% de l'actif du fonds) et/ou « spéculatifs » sera comprise entre 50 et 100%. Le FCP peut également investir en obligations subordonnées jusqu'à 100% de son actif, dont 20% maximum en obligations contingentes convertibles, et jusqu'à 100 % en obligations callable/puttable dont les « *make whole call* » (obligations pouvant être remboursées à tout moment par l'émetteur, à un montant incluant à la fois le nominal et les coupons que le porteur aurait reçus si le titre avait été remboursé à échéance).
Le Fonds pourra être investi dans des titres et obligations émis par des émetteurs ayant leur siège social dans un pays hors OCDE, émis par des Etats non-membres de l'OCDE (y compris les pays émergents) et/ou émis par des organismes de financement internationaux jusqu'à 10% maximum de son actif. L'exposition aux obligations et de titres de créances négociables non libellés en euro restera accessoire.
- **Détention d'actions ou parts d'autres OPC :** 0-10% de l'actif net
Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le FCP pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE, de droit français ou européen, des parts ou actions de FIA de droit français
- des parts ou actions d'OPC de droit français relevant de la directive européenne 2009/65/CE ou non, gérés par le groupe Rothschild & Co.

Ces investissements seront faits dans le respect de la classification Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

L'exposition au risque de change, de taux hors zone euro et action n'excède pas 10% de l'actif net.

- **Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :**

	Titres de créances, Instrument du marché monétaire et Obligations	Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissements
Fourchettes de détention	90% - 100%	0 - 10%
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE (y compris les pays émergents)	0 - 10%	0 - 10%
Restrictions d'investissements imposées par la société de gestion	Néant	Néant

3. Instruments dérivés :

Le FCP peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le gérant interviendra sur le risque de taux, de crédit et de change. En vue de réaliser l'objectif de gestion, ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille (vente de contrat à terme), et à titre d'exposition en vue de reconstituer une exposition synthétique à des actifs (achat de contrat à terme). En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des futures, options, swaps (TRS dans la limite de 20% de l'actif net du fonds) et change à terme, dérivés de crédit (CDS).

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif.

L'exposition globale au marché des taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre 0 et 8.

L'exposition globale du portefeuille au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés sera accessoire.

Dérivés de crédit :

L'allocation crédit est faite de manière discrétionnaire par le gérant.

Les dérivés de crédit utilisés sont CDS sur indices et des CDS sur un seul émetteur.

Ces dérivés de crédit sont utilisés à des fins de couverture grâce à l'achat de protection :

- afin de limiter le risque de perte en capital sur certains émetteurs (présents en portefeuille)
- afin de bénéficier de la dégradation anticipée de la qualité de signature d'un émetteur ou d'un ensemble d'émetteurs non présent en portefeuille plus importante que celle d'une exposition présente dans le portefeuille

et à des fins d'exposition grâce à la vente de protection au risque de crédit d'un émetteur ou d'un ensemble d'émetteurs.

L'usage des CDS pouvant intervenir dans le cadre de l'exposition au risque de crédit ou de la couverture du risque de crédit du portefeuille.

Le pourcentage de l'actif du fonds correspondant à l'utilisation des dérivés de crédit est compris entre 0% et 100%.

Total Return Swap : Le FCP pourra notamment utiliser, dans la limite de 20% de l'actif net du fonds, des Total Return Swaps (Swaps de performance). Ces instruments financiers à terme visent à échanger la performance d'un titre, d'un panier de titres ou d'un indice.

L'utilisation des dérivés servira principalement à :

- reconstituer de façon synthétique l'exposition du portefeuille au marché obligataire ;
- couvrir partiellement les actifs en portefeuille au risque de taux et de crédit ;

Le FCP n'aura pas de titres de titrisation structurés en portefeuille.

Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :

La sélection des contreparties, qui pourra être ou non un établissement de crédit, est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co et repose sur le principe de sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc. Il est précisé que la Société de Gestion pourra retenir de façon régulière le Dépositaire comme contrepartie pour les dérivés OTC de change.

Ceci se traduit notamment par :

- une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc...
- un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPCVM négocie.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de l'OPC, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice.

4. Titres intégrant des dérivés (warrants, credit link note, EMTN, bon de souscription, obligations contingentes convertibles etc.) :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant intervient sur les risques de taux, de crédit et de change. Ces interventions se feront à titre de couverture ou d'exposition. En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des obligations convertibles, warrants, autocall, EMTN et bons de souscriptions d'obligations. Le FCP peut également investir jusqu'à 20% en obligations contingentes convertibles et jusqu'à 100 % en obligations callable/puttable dont les « *make whole call* » ainsi que dans les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaires à celle des instruments précédemment listés.

L'utilisation de ces titres intégrant des dérivés a pour objectif de couvrir ou d'exposer le portefeuille au risque de taux, de crédit et de change, tout en conservant une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

L'exposition globale du portefeuille au marché action, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 10%.

L'exposition globale au marché des taux et de crédit, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre 0 et 8.

L'exposition globale au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés sera accessoire.

5. **Dépôts** : Le FCP pourra avoir recours jusqu'à 10% de l'actif du FCP à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du FCP.
6. **Emprunts d'espèces** : Le FCP pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.
7. **Opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres** :

- Description générale des opérations :

- Nature des interventions :

Les opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres seront réalisées conformément au Code Monétaire et Financier. Elles seront réalisées dans le cadre de la gestion de la trésorerie et/ou de l'optimisation des revenus de l'OPC.

- Nature des opérations utilisées :

Ces opérations consisteront en des prêts et emprunts de titres et/ou en des prises et des mises en pensions, de produits de taux ou crédit (titres de créances et instruments du marché monétaire) d'émetteurs issus de pays membres de l'OCDE.

- Données générales pour chaque type d'opération :

- Niveau d'utilisation envisagée :

Les opérations de cession temporaire de titres (prêts de titres, mises en pension) et d'acquisition temporaire de titres (emprunts de titres, prises en pension de titres) pourront être réalisées jusqu'à 100 % de l'actif de l'OPC. La proportion attendue d'actif sous gestion qui fera l'objet d'une telle opération pourra représenter 10% de l'actif.

- Rémunération :

Des informations complémentaires sur la rémunération figurent à la rubrique « frais et commission ».

- Informations sur les contreparties, les garanties et les risques :

- Garanties :

Les garanties reçues dans le cadre de ces opérations feront l'objet d'une décote selon le principe décrit à la rubrique « informations relatives aux garanties financières de l'OPC ». Les Garanties seront conservées par le Dépositaire de l'OPC. Pour plus d'informations concernant les garanties se reporter à la rubrique « informations relatives aux garanties financières de l'OPC ».

- Sélection des Contreparties :

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêt lors du recours à ces opérations. Ces contreparties seront des Etablissements de crédit ayant leur siège social dans un état membre de l'Union Européenne et avec une notation minimale de BBB. Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "Frais et commissions".

- Risques : se reporter à la rubrique « risque lié à la gestion mise en œuvre » et plus particulièrement au « risque de contrepartie ».

8. Informations relatives aux garanties financières de l'OPCVM :

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, l'OPC peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où l'OPC recevra principalement des titres d'Etat de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral. Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.

L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par l'OPC à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :

- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'État de haute qualité ;
- utilisées aux fins de transactions de prise en pension (reverse repurchase transactions), à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet

d'une surveillance prudentielle et que l'OPC puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus ;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires.

Profil de risque :

« Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés. »

L'investisseur s'expose au travers du FCP principalement aux risques suivants :

1. Risque lié à la gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

2. Risque de perte en capital : le porteur ne bénéficie pas d'une garantie en capital.

3. Risque de crédit : risque de dégradation de la qualité du crédit ou de défaut d'un émetteur présent en portefeuille, ou de défaut d'une contrepartie d'une opération de gré à gré (swap, pension). Ainsi, en cas d'exposition positive au risque de crédit, une hausse des spreads de crédit pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP. De même, en cas d'exposition négative au risque de crédit, une baisse des spreads de crédit pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP. L'exposition sur les taux « High Yield » sera comprise entre 50% et 100%. Les investissements dans des titres non notés ne pourront représenter pas plus de 50% de l'actif du fonds.

4. Risque de taux : risque de l'OPCVM (constitué par le bilan et ses engagements Hors Bilan) dû à sa sensibilité au mouvement de la courbe des taux de la zone euro (fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 8 de la poche taux). Ainsi, en période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur liquidative du FCP est susceptible d'être impactées négativement.

5. Risque de Haut Rendement (« High Yield ») : Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits

« Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés mais peuvent, en cas de dégradation de la notation, diminuer significativement la valeur liquidative de l'OPCVM.

Les signatures non notées, qui seront sélectionnées, rentreront de la même manière dans cette catégorie et pourront présenter des risques équivalents ou supérieurs du fait de leur caractère non noté. Le risque de défaut accru de ces émetteurs peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

6. Risque lié aux critères extra-financiers (ESG) :

La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères.

Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur.

Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG.

7. Risque de durabilité : Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

8. Risque de contrepartie :

L'OPCVM peut avoir recours à opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou à des instruments financiers à terme (dérivés négociés de gré à gré). Ces opérations conclues avec une contrepartie exposent l'OPCVM à un risque de défaillance de celle-ci qui peut faire baisser la valeur liquidative de l'OPCVM. Néanmoins, le risque de contrepartie peut être limité par la mise en place de garanties accordées à l'OPCVM conformément à la réglementation en vigueur.

9. Risques liés aux opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres : Outre le risque de contrepartie précédemment mentionné, l'utilisation de ces techniques, la gestion de leurs garanties et leurs réutilisation impliquent certains risques spécifiques tels que la possibilité d'un manque de liquidité pour tout instrument ; les éventuels risques en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci ; des risques opérationnels, de conservation ; un risque de mauvaise évaluation et un risque de contrepartie. Si le recours à ces opérations s'avère inadéquat, inefficace ou un échec en raison des conditions de marché, l'OPCVM peut subir d'importantes pertes qui auront un effet négatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM.

10. Risque spécifique lié à l'utilisation d'obligations subordonnées complexes (obligations contingentes convertibles dites « CoCos ») : Une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers. Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. En contrepartie de cette prime de risque, le taux d'intérêt de ce type de dette est supérieur à celui des autres créances. Les CoCos présentent des risques particuliers liés à la possibilité d'annulation ou de suspension de leur coupon, la réduction partielle ou totale de leur valeur ou leur conversion en actions. Ces conditions peuvent être déclenchées, en tout ou partie, lorsque le niveau de fonds propres de l'émetteur passe en-dessous du seuil de déclenchement de l'obligation contingente convertible. La réalisation de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

11. Risques accessoires :

- a. Risque actions via l'utilisation des Obligations convertibles ou suite à une opération sur titre sur une obligation convertible : risque d'une baisse de la valeur liquidative du portefeuille en raison de la détérioration du marché des actions. Ce risque est limité à 10% maximum pour le présent FCP.
- b. Risque de change : l'OPCVM peut supporter un risque de change dû à la différence de performance entre la couverture de change et l'actif couvert. Ce risque est limité à 10% maximum pour le présent FCP. Par ailleurs, les parts en devises autre que l'euro sont systématiquement couvertes contre le risque de change de la devise de référence du fonds, mais il peut subsister un risque de change résiduel lié aux éventuelles imperfections des couvertures mises en place.

- c. Risque lié à l'exposition aux pays hors OCDE (y compris les pays émergents) : à hauteur de 10% maximum ; les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales.

Garantie ou protection : Néant

2.3 Profil de risque et de rendement



Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés de taux high yield tout en ayant une sensibilité comprise entre 0 et 8.. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans ; dans le cas contraire, le risque réel peut être très différent, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- **Risque de crédit :** Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.
- **Risque de liquidité :** Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.
- **Impact des techniques telles que des produits dérivés :** L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

2.4 Catégories de parts

Le FCP possède huit catégories de parts

Catégorie de part	Code Isin	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé ¹	Souscripteurs concernés	Montant minimum de souscription initiale ^{2 3}
C EUR	FR0011716331	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs	2 500 euros Valeur liquidative d'origine d'une part : 1 000 euros

C CHF H	FR0012900959	Capitalisation	CHF	Tous souscripteurs	2 500 Francs Suisse Valeur liquidative d'origine d'une part : 1 000 Francs Suisse
D EUR	FR0011716349	Distribution	EUR	Tous souscripteurs	2 500 euros Valeur liquidative d'origine d'une part : 1 000 euros
F EUR	FR0011716380	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs	100 euros Valeur liquidative d'origine : 100 euros
IC EUR	FR0011716398	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs mais plus particulièrement réservée aux investisseurs institutionnels	2 000 000 d'euros Valeur liquidative d'origine : 1 000 euros
IC CHF H	FR0012900967	Capitalisation	CHF	Tous souscripteurs mais plus particulièrement réservée aux investisseurs institutionnels	2 000 000 de Francs Suisse Valeur liquidative d'origine : 1 000 Francs Suisse
ID EUR	FR0011716422	Distribution	EUR	Tous souscripteurs mais plus particulièrement réservée aux investisseurs institutionnels	2 000 000 d'euros Valeur liquidative d'origine : 1 000 euros
P EUR	FR0011753755	Capitalisation	EUR	Cf. ci-après*	5 000 euros ou 500 000 Euros pour les investisseurs institutionnels Valeur liquidative d'origine : 1 000 euros

¹ Les parts en CHF sont systématiquement couvertes contre le risque de change de la devise de référence du fonds.

² La société de gestion ou toute autre entité appartenant au même groupe est exonérée de l'obligation de souscrire le minimum initial.

³ Les souscriptions ultérieures pourront se faire en part ou en décimale de part, le cas échéant.

* La souscription de ces parts est réservée :

1) aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires :

- soumis à des législations nationales interdisant toutes rétrocessions aux distributeurs (par exemple Grande Bretagne et Pays-Bas),

ou

- fournissant un service de
 - conseil indépendant au sens de la réglementation européenne MIF2
 - gestion individuelle de portefeuille sous mandat

2) aux investisseurs institutionnels dont le montant minimum de souscription initiale est 500 000 Euros.

3. Compte-rendu d'activité

3.1 Performances du 01/04/2022 au 31/03/2023

	Performance absolue	Performance relative à l'indice de référence
R-co Conviction High Yield Euro C EUR	-6.99%	-4.27%
R-co Conviction High Yield Euro F EUR	-7.26%	-4.27%
R-co Conviction High Yield Euro IC EUR	-6.43%	-4.27%
R-co Conviction High Yield Euro P EUR	-6.52%	-4.27%

Note : Les performances de R-Co Conviction High Yield sont calculées nettes de frais de gestion, dividendes réinvestis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, et ne sont pas constantes dans le temps.

3.2 Commentaire de gestion

Taux

La Fed a continué de remonter son taux directeur entre avril 2022 et mars 2023 pendant que celui de la BCE est remonté à partir du mois de juillet. Le taux directeur de la Fed a progressé de 0,5% à 5,0% sur la période pendant que le taux de dépôt de la BCE est passé de 0,5% à 3,0%.

L'action des banques centrales a provoqué une hausse des taux longs. Les données d'inflation publiées ont accéléré la montée des taux qui ont atteint les 1,78% sur le 10 ans allemand (+190 pb par rapport à début 2022) et 3,48% sur le 10 ans américain (+ 185 pb) avant l'été.

Les signes d'un ralentissement économique ont mis une pression baissière sur les taux d'Etat au cours de l'été. Celle-ci aura été de courte durée, les banques centrales poursuivant leur resserrement monétaire pour lutter contre l'inflation. Le CPI a atteint son pic aux Etats-Unis en juin 2022 à 9,1% et à 10,0% fin 2022 en zone euro. Quant à eux, les taux souverains ont rebondi fortement dès début août pour terminer l'année 2022 à 3,88% pour le 10 ans américain et 2,57% pour le 10 ans allemand.

Les taux souverains ont baissé sur le mois de janvier 2023 puis ont rebondi en février pour se retrouver légèrement supérieurs aux niveaux de fin 2022. Les faillites de SVB et de Signature Bank ont fait trembler les marchés pendant un mois de mars agité. De nombreuses inquiétudes sur le système bancaire et notamment Crédit Suisse sont apparues. La banque a finalement été

rachetée par son rival historique UBS. Les taux 10 ans sont ainsi passés sur le mois de mars de 2,71% à 2,29% en Allemagne et de 3,99% à 3,47% aux Etats-Unis. De son côté, le CPI termine le premier trimestre de 2023 à 6,1% aux Etats-Unis et 8,0% en zone euro.

Crédit

Dans ce contexte, les 3 derniers trimestres de l'année 2022 ont été très difficiles pour le crédit. Les spreads sur l'Investment Grade et le High Yield n'ont cessé de s'écarter jusque mi-octobre. Le spread sur l'Investment Grade s'est écarté de 101 pb et a atteint 228 pb. Sur le High Yield, le spread a touché 659 pb après une tension de 259 pb. Le premier trimestre de 2023 a été extrêmement volatile avec une situation qui s'améliorait jusqu'à la faillite de SVB et Signature Bank et les doutes liés à Crédit Suisse. L'Investment Grade s'est écarté de 50 pb pendant l'épisode sur le secteur bancaire à 196 pb et le High Yield de 147 pb à 564 pb. Le spread sur l'Investment Grade termine le mois de mars à 170bp et le High Yield à 489bp. Sur les trois derniers trimestres de 2022 et le premier trimestre de 2023, l'Investment Grade enregistre une baisse de -7,7% et le High Yield, quant à lui, a perdu -4,5%.

R-Co Conviction High Yield Euro

Sur l'exercice 2022/2023, R-Co Conviction High Yield Euro a sous-performé son indice de référence avec une performance de -6,43% (Part IC) contre -4,27% pour l'indice BOFA ML BB-B Euro High Yield (HEC4). Les principaux éléments de sous-performance proviennent d'une exposition plus importante sur le secteur de l'immobilier, et se concentrent sur les émissions hybrides. Ce segment de marché a été lourdement impacté par la hausse des taux (+275bps sur le 10 ans Allemand). Les émetteurs concernés sont AroundTown, CPI Properties, CityCon ou encore Heimstaden. Par ailleurs, le fonds a également souffert de son exposition aux AT1 (segment non représentées dans l'indice). D'une manière générale la hausse des conditions de financement et des primes de risque ont plus fortement impacté les titres perpétuels. Parallèlement, nos sources d'alpha positif sont expliquées par (i) une absence d'exposition à certains émetteurs tels que Rakuten , HSE, Demire ou encore SBB et (ii) , notre sous-exposition au segment BB.

4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue

4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

1er avril 2022 :

- Changement de dénomination du FCP, renommé "R-co Conviction High Yield Euro"
- mise à jour de la méthodologie de calcul et de prélèvement applicable aux commissions de surperformance

1er juin 2022 :

Refonte de la grille tarifaire des commissions de mouvement.

1er janvier 2023 :

Mise en place (i) du DIC Priips du FCP, en remplacement de son DICI, ainsi que (ii) de l'annexe à son prospectus dite "SFDR"

Le fonds n'a pas été de manière directe impacté par la crise en Ukraine. En effet, le fonds ne détient aucun titre de sociétés Russes ou Ukrainiennes. En revanche, les différents marchés boursiers internationaux ont connu une forte hausse de la volatilité au cours de l'année 2022. Les performances du fonds étant corrélées à ces différents marchés, le fonds a également connu une hausse de sa volatilité cette année, bien que comparable à ce qui peut être observé sur des fonds similaires.

4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

Table 1. Achats

Titres	En euros
RMM COURT TERME C	7 017 305,43 €
BRIT AM 3.0 PERP	858 260,82 €
UNIC SP 6.625 PERP	773 686,95 €
AZEL FI 5.75 03-28	700 413,67 €

Table 2. Ventes

Titres	En euros
RMM COURT TERME C	7 067 601,66 €

TEVA PH 4.25 03-25	1 216 255,83 €
CASI GUIC FLR 03-24	1 057 096,09 €
BRIT AM 3.75 PERP	839 789,09 €

4.3 Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé.

Néant.

4.4 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés :

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -
 - Prêts de titres : -
 - Emprunts de titres : -
 - Prises en pension : -
 - Mises en pensions : -
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
 - Change à terme : -
 - Future : -
 - Options : -
 - Swap : -

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-

- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

4.4.1 Instruments financiers dérivés

Néant.

4.4.2 *Transparence de financement sur titres et de réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR en devises de comptabilité de l’OPC*

Au cours de l’exercice, l’OPC n’a pas fait l’objet d’opérations relevant de la réglementation SFTR.

4.5 Risque global

La méthode de calcul du ratio du risque global est celle de la méthode du calcul de l’engagement.

4.6 Informations sur les risques financiers

Néant.

5. Informations réglementaires

5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients

La politique relative à la sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients est publiée sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

5.2 Exercice des droits de vote

5.2.1 *Politique de vote*

Depuis 2021, notre politique de vote couvre l'intégralité de notre périmètre d'investissement en valeurs actions, sans distinction de la zone géographique et de la capitalisation boursière des sociétés. En conséquent, le périmètre des droits de vote couvre désormais les valeurs actions européennes et internationales détenues dans nos OPC. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer, de façon exceptionnelle, nos droits de vote dans le cadre des assemblées générales obligataires et des SICAV.

Nous n'exerçons pas nos droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse
- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC.

5.2.2 *Exercice des droits de vote*

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services.

Rothschild & Co Asset Management Europe reste l'ultime décisionnaire de l'exercice des droits de vote. L'analyse qualitative, au cas par cas, de résolutions spécifiques nous amène parfois à contrevenir à notre politique de vote, et donc, à voter différemment des recommandations de notre prestataire ISS. Ces types de situation sont très encadrées : chacun de ces votes doit être justifié par l'analyste et validé par les équipes de gestion et le management.

Les bulletins de votes sont transmis :

- soit numériquement via des plateformes internet de votes dédiées (principalement les AG des pays étrangers)
- soit manuellement via des formulaires papiers (assemblées générales françaises).

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

Lorsque la gestion financière de notre OPC est déléguée, l'établissement gestionnaire du fonds exerce les droits de vote selon sa politique interne et peut nous rendre compte de son activité en la matière.

La présente politique de vote s'inscrit plus largement dans notre politique d'engagement, définie dans le cadre de la politique ESG du Groupe, et s'applique uniquement sur le périmètre des OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe.

5.3 Politique de rémunération

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management Europe (ci-après « R&Co AM Europe ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM Europe a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

La politique de rémunération de R&Co AM Europe est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Europe Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions. Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des rémunérations de Rothschild Martin Maurel qui se tient début décembre, les enveloppes de bonus et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants (1))
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM

- Responsables développement et marketing
- RCCI
- Fonction risques (opérationnel, de marché...)
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques.

⁽¹⁾ : Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou UCITS, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée leur sont appliquées.

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM Europe et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild Martin Maurel.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM Europe est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8ème, après prise de rendez-vous auprès du service des Ressources Humaines.

* * *

Au titre de l'année 2022, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM Europe sont les suivants :

R&Co Asset Management Europe Exercice 2022	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale	Rémunération Fixe	Rémunération Variable
Population Totale	146	16,90	11,06	5,85
Population Régulée au titre de AIFM/UCITS	36	8,08		
<i>dont Gérants et Analystes</i>	<i>27</i>	<i>6,58</i>		
<i>dont Autre Population Régulée</i>	<i>9</i>	<i>1,50</i>		

Données en millions d'Euros, bruts non chargés
Effectifs en ETP

5.4 Frais d'intermédiation

Conformément aux articles 319-18 et 321-122 du règlement général de l'AMF, nous portons à votre connaissance le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation, précisant les conditions dans lesquelles notre société a eu recours pour l'exercice précédent, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Au cours de l'année 2022, les frais d'intermédiation relatifs aux fonds gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe ont dépassé 500 000 euros TTC.

Les frais d'intermédiation se répartissent entre :

- les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordre et au service d'exécution d'ordres;
- les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Conditions de recours pour l'exercice 2022 à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

En complément de son dispositif interne de recherche, Rothschild & Co Asset Management Europe a recours à des services de recherche externe afin de compléter l'information pertinente qui permet à la gestion d'être performante.

En 2022, en respect de la réglementation MIF2, des accords de commission de courtage partagée ont été mis en place avec la majorité de nos intermédiaires d'exécution sur les marchés Actions.

Ces accords prévoient le reversement par les intermédiaires qui fournissent le service de réception et de transmission d'ordres, et le service d'exécution d'ordres sur les marchés Actions, de la partie des frais d'intermédiation qu'ils facturent au titre des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, sur un compte de recherche séparé (RPA) ouvert par Rothschild & Co Asset Management Europe auprès d'un établissement bancaire tiers.

Par ailleurs, un accord a été mis en place, qui prévoit le versement des sommes collectées sur le RPA, par l'établissement teneur du compte, aux tiers prestataires des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres désignés par Rothschild & Co Asset Management Europe.

Clé de répartition constatée

La clé de répartition constatée pour l'exercice 2022 entre les frais d'exécution et les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

- Les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordres, et au service d'exécution d'ordres ont représenté 45.21% du volume total des frais d'intermédiations
- Les frais d'intermédiation relatifs aux services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres ont représenté 54.79% du volume total des frais d'intermédiations.

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place une politique générale de prévention et de gestion des conflits d'intérêts intégrant la prévention d'éventuels conflits d'intérêts dans le choix des prestataires. Au cours de l'année 2022, Rothschild & Co Asset Management Europe n'a pas détecté de conflits d'intérêts dans le cadre du choix de ses prestataires d'intermédiation. Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est publié sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

5.5 Données SFDR (Article 8)

Le compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, veuillez-vous référer au document « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » annexé au présent rapport.

6. Annexes

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: [N/A]
 - dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : [N/A]
- Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 51,00 % d'investissements durables
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au travers de notre travail et des notations MSCI ESG Research, nous considérons un spectre large de critères sur les piliers E (risques physiques liés au changement climatique, stress hydriques, encadrement des déchets...) et S (formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production ...) dans le cadre de notre approche généraliste.

En complément, les équipes d'investissement cherchent à identifier des éléments matériels pertinents dans le cadre de l'analyse ex-ante du profil ESG et de l'appréciation de la trajectoire durable ex-post de l'émetteur et/ou de l'industrie. Sur la base des dépendances et impacts majeurs, les éléments suivants peuvent être considérés : les controverses (typologie, gravité et récurrence), les externalités (émissions carbone/toxiques, consommation d'eau, destruction de la biodiversité, accidents, licenciements, grèves, contrats précaires, fraudes...), et les contributions (alignement taxonomique, participation aux objectifs de développement durable "ODD" des Nations Unies, température en ligne avec l'Accord de Paris...).

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Concernant les émetteurs privés, les objectifs poursuivis par les investissements durables présents dans le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;
- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Au 31/03/2023, le produit a réalisé 51,48% de son actif net dans des émetteurs privés qualifiés d'investissements durables, dont 46,32% ont contribué à un objectif environnemental, et 36,75% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données disponibles MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Au 31/03/2023, le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 4,36%. Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Les émetteurs publics qualifiés d'investissement durable ont quant à eux poursuivis les objectifs suivants:

- La contribution positive générale des Etats au moyen de leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution positive environnementale : Signataire de l'Accord de Paris ou de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- La contribution positive sociale : Performance en matière d'égalité (indice GINI) et de liberté de la presse (Freedom House).

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au 31/03/2023, le produit a réalisé 0,00% de son actif net dans des émetteurs souverains qualifiés d'investissements durables, dont 0,00% ont contribué à un objectif environnemental, et 0,00% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Les émetteurs publics qualifiés d'investissement durable ont quant à eux poursuivis les objectifs suivants:

- La contribution positive générale des Etats au moyen de leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution positive environnementale : Signataire de l'Accord de Paris ou de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- La contribution positive sociale : Performance en matière d'égalité (indice GINI) et de liberté de la presse (Freedom House).

Au 31/03/2023, le produit a réalisé 0,00% de son actif net dans des émetteurs souverains qualifiés d'investissements durables, dont 0,00% ont contribué à un objectif environnemental, et 0,00% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Afin d'être qualifié de durable, un investissement ne doit pas causer de préjudice important aux différents objectifs environnementaux ou sociaux auxquels il entend contribuer.

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuiront pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires est réalisée au sein des différents pans de la démarche durable de la société de gestion : à travers le socle commun d'exclusions de la société de gestion, la méthodologie d'analyse ESG et financière combinée, les exigences durables au niveau des portefeuilles, la politique d'engagement et de gestion des controverses ainsi que la mesure et le pilotage d'indicateurs de performance ESG.

Nous portons une attention plus particulière aux déclarations des entreprises sur les PAI 1, 2, 3, 10, 13 et 14 ainsi qu'au PAI 16 pour les émetteurs publics.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Au niveau de tous les investissements de la Société de Gestion, nous excluons les sociétés qui seraient en violation des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact des Nations Unies, UNGC).

Par ailleurs, dans notre définition d'un investissement durable pour les émetteurs privés, nous vérifions l'absence de violation du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Pour ce faire, nous intégrons un indicateur de controverse globale mesurant l'implication historique et actuelle de l'entreprise dans des cas de violations des normes internationales. Les cadres normatifs suivants sont notamment considérés : le Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP on business and Human Rights), les Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management Europe concentre ses efforts de manière prioritaire :

o Emetteurs privés

- Changement climatique
 - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
 - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
 - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
- Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
 - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
 - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
 - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)

o Emetteurs souverains :

- Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
- L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI 16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG.

Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	6109,51	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	801,78	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	31613,21	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	6911,29	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	38524,50	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	137,29	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	18,02	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	702,43	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	155,31	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	836,76	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	1367,49	TCO2/ MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	6,51	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	80,16	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0,00	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	2,75	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	0,54	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	3,51	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	2,66	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0,20	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	0,06	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	3,24	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0,72	GWH/ MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	0,00	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	2,94	T/ MEUR
9. Ratio de gestion des déchets	Ratio de gestion des déchets dangereux	0,05	T/ MEUR

dangereux			
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	2,03	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	35,20	%
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	13,67	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	32,95	%
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	0,00	%
15. Intensité de GES	Intensité de GES	0,00	TCO2/ MEUR de PIB
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	0,00	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0,00	%
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0,00	%
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	30,13	%
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	3,13	%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/03/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Tereos Finance Groupe I 4 3/4 04/30/27	Consommation non cyclique	1,17%	France
International Game Tech 2 3/8 04/15/28	Consommation discrétionnaire	1,10%	Royaume-Uni
Azelis Finance Nv 5 3/4 03/15/28	Consommation non cyclique	1,10%	Belgique
RMM Court Terme C	-	1,09%	Zone euro
Unibail-rodamco-westfld 2 1/8 PERP	Services financiers	1,07%	France
Banca Ifis Spa 7.38 10/17/27	Services financiers	1,04%	Italie
Vodafone Group Plc 3 08/27/2080	Télécommunications	1,02%	Royaume-Uni
Electricite De France Sa 2 5/8 PERP	Services publics	1,01%	France
Allwyn International As 3 7/8 02/15/27	Consommation discrétionnaire	0,99%	République Tchèque
Eramet 5 7/8 05/21/25	Matières Premières	0,99%	France
Banco De Sabadell Sa 5 3/4 PERP	Banque	0,97%	Espagne

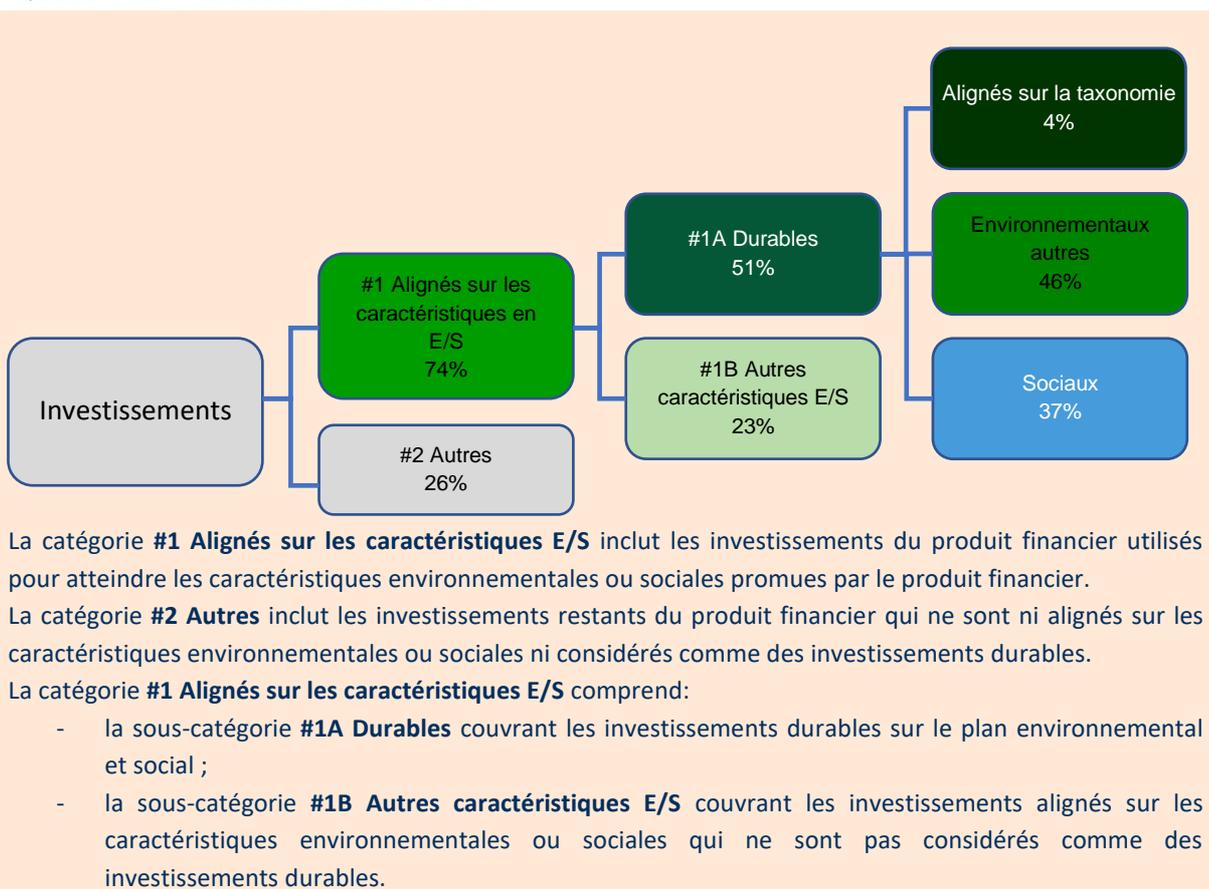
Verisure Holding Ab 3 1/4 02/15/27	Biens Industriels	0,96%	Suède
Trafigura Funding Sa 3 7/8 02/02/26	Energie	0,95%	Luxembourg
Wintershall Dea Fin 2bv 2.4985 PERP	Energie	0,93%	Pays-Bas
Loxam Sas 4 1/2 04/15/27	Biens Industriels	0,92%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	% d'actifs
Consommation discrétionnaire	18,06%
Biens Industriels	12,65%
Consommation non cyclique	11,45%
Automobiles	9,32%

Services financiers	8,16%
Banque	7,42%
Télécommunications	6,47%
Santé	5,20%
Services publics	4,71%
Energie	3,87%
Construction	3,38%
Chimie	3,33%
Technologie	1,16%
Matières Premières	0,99%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

Oui

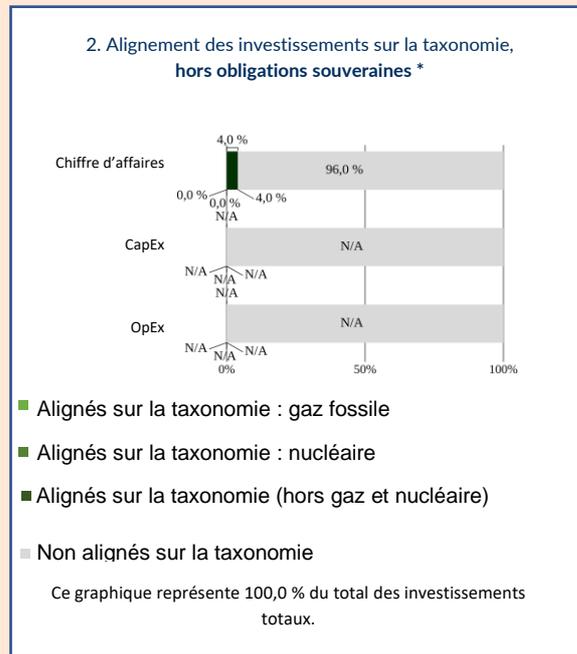
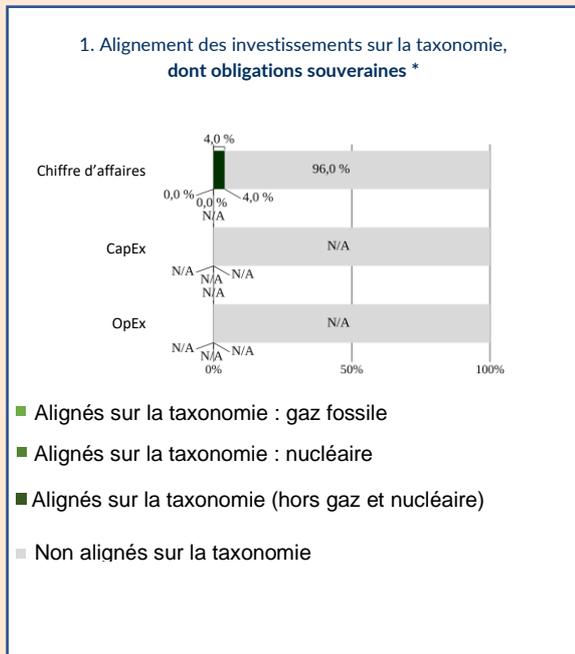
Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Par manque de données sur l'exercice, la répartition entre les CapEx et les OpEx, et entre le nucléaire et le gaz fossile, n'est pas disponible.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Par manque de données, nous ne disposons pas de la répartition entre les différents types d'activités pour l'exercice.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852

objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 46,32% de l'actif net.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Parmi les investissements durable réalisés, la part avec un objectif social est de 36,75% de l'actif net.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Une quote-part de l'actif net du produit financier peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées au regard de critères ESG. Néanmoins, elles respectent toutes le socle commun d'exclusion de notre société de gestion, assurant ainsi le gage d'un minimum de principes ESG.

Ces valeurs détenues en portefeuille servent à poursuivre l'objectif de gestion financier du produit financier.

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire pour lesquelles nous prenons en compte la notation ESG de la banque dépositaire. Les liquidités peuvent également être investies dans des OPC monétaires gérés par notre société de gestion, respectant notre politique ESG et dont nous disposons de la transparence complète.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management Europe. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

N/A

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



R-co Conviction High Yield Euro C EUR

Rapport de gestion | ESG

Notation ESG

Portefeuille

Rating **A** Score/10 **6.0**

Univers de gestion

Rating **A** Score/10 **6.0**

Taux de couverture

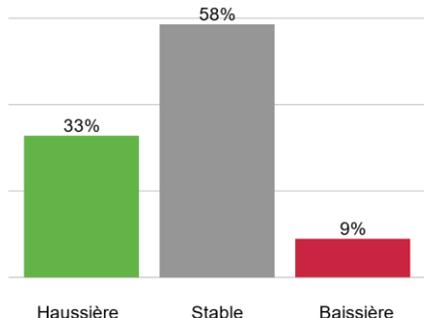
Nombre de titres détenus 179

Nombre de titres notés 131



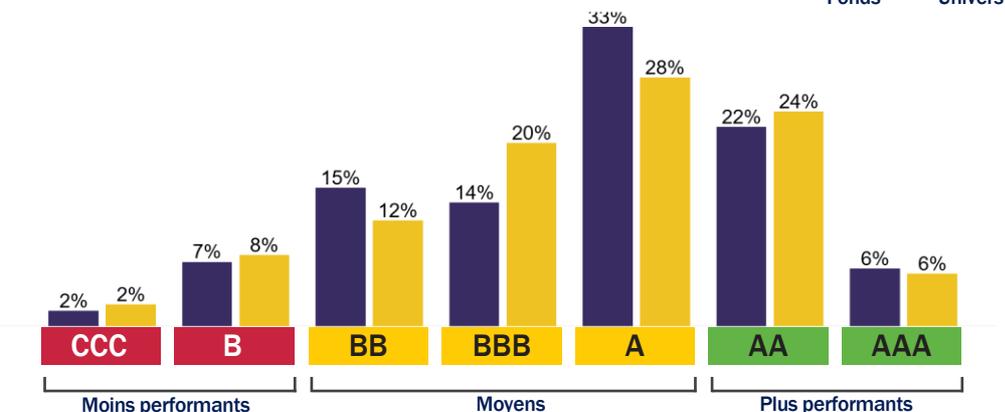
% de l'actif net total du portefeuille

Évolution des ratings (12 mois)



Rating ESG

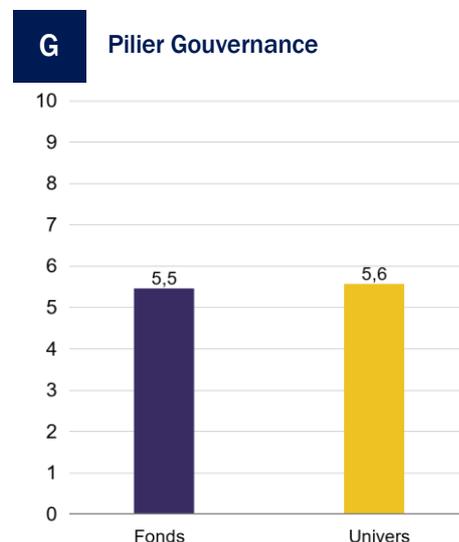
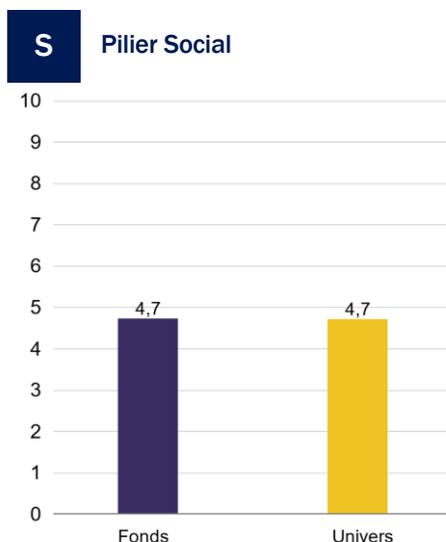
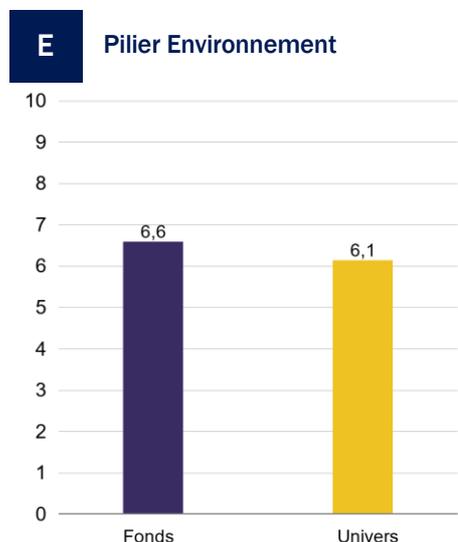
Distributions des ratings (% hors liquidités)



Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Biens de consommation	15.5%	17.3%	-	21.6%	23.3%	24.3%	10.5%	3.0%	-
Energie	4.0%	17.5%	13.1%	-	-	-	44.9%	24.5%	-
Financières	16.0%	12.0%	-	-	4.2%	8.1%	25.3%	43.7%	6.9%
Industrie	8.1%	42.3%	-	6.5%	5.2%	17.4%	14.6%	14.0%	-
Matériaux de base	4.4%	65.1%	-	-	-	-	22.9%	12.0%	-
Santé	5.3%	17.0%	-	-	34.3%	-	42.7%	6.0%	-
Services aux collectivités	3.9%	-	-	-	-	3.3%	63.1%	-	33.6%
Services aux consommateurs	31.0%	33.4%	-	2.8%	7.7%	12.0%	24.1%	12.3%	7.7%
Technologie	4.0%	-	18.9%	-	49.6%	-	-	31.5%	-
Télécommunications	6.6%	19.5%	-	9.5%	9.4%	-	45.7%	15.8%	-
OPCVM	1.1%	100.0%	-	-	-	-	-	-	-

Comparaison des notes ESG par pilier





Intensité carbone (scopes 1 et 2)

Taux de couverture :
% de l'actif net total du
portefeuille

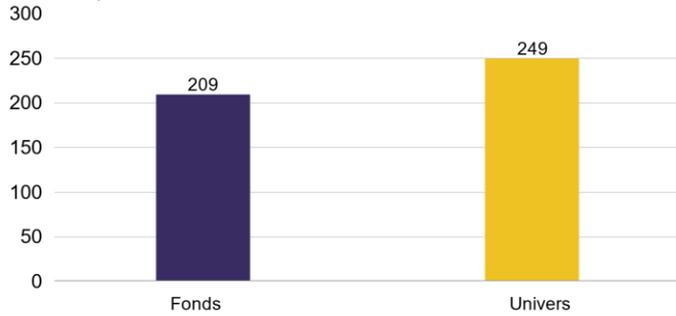
69%

Ecart de contribution à l'intensité carbone :

-40

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre
d'affaires

Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre
d'affaires)



Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Services aux consommateurs	27,3%	93,3	45%
Services aux collectivités	5,6%	47,9	23%
Energie	3,3%	15,8	8%
Top 3	36,3%	157,0	75%

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'USD de chiffre d'affaires

Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone

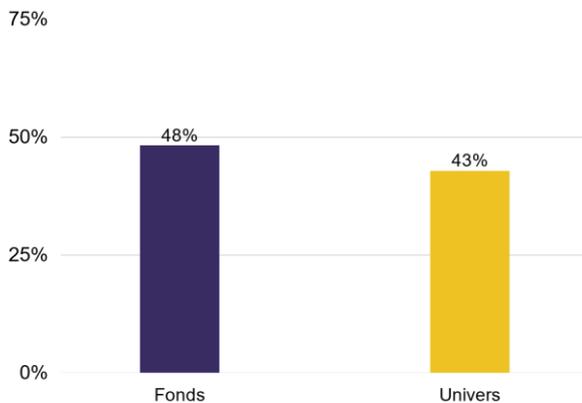
Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (MtCO2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Carnival Corp	0,7%	B	3,1	6,5	4,4	17,2	8,2%
WIZZ AIR FINANCE COMPANY	1,0%	AA	7,1		2,6	14,2	6,8%
EP INFRASTRUCTURE AS	0,9%	A	8,6	1,2	5,3	13,0	6,2%
Eramet SA	1,5%	A	4,7	5,0	3,6	12,7	6,1%
DEUTSCHE LUFTHANSA AG	1,7%	AA	8,3	7,5	14,0	12,6	6,0%
Top 5	5,8%				29,9	69,7	33,3%

Note

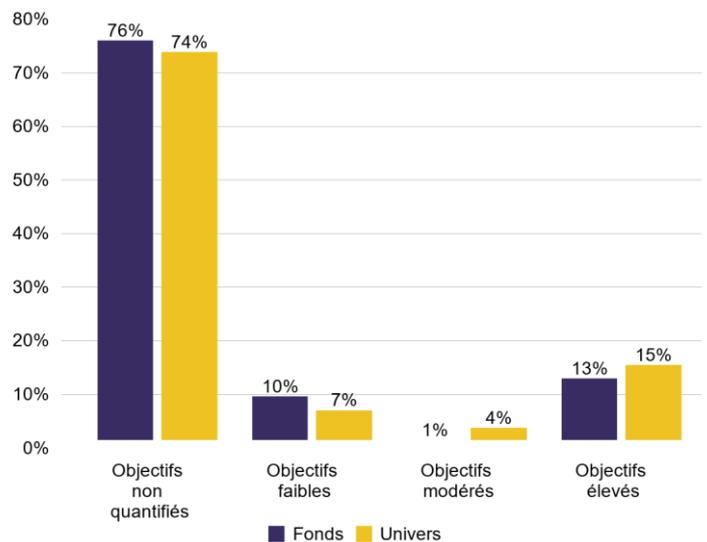
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'USD de chiffre d'affaires

Objectifs de réduction des émissions carbone des émetteurs

Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions carbone



Répartition des émetteurs par catégories d'objectifs



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

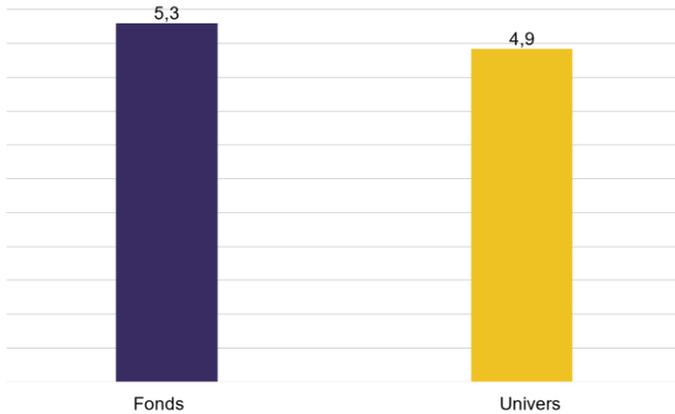


Transition vers une économie bas carbone

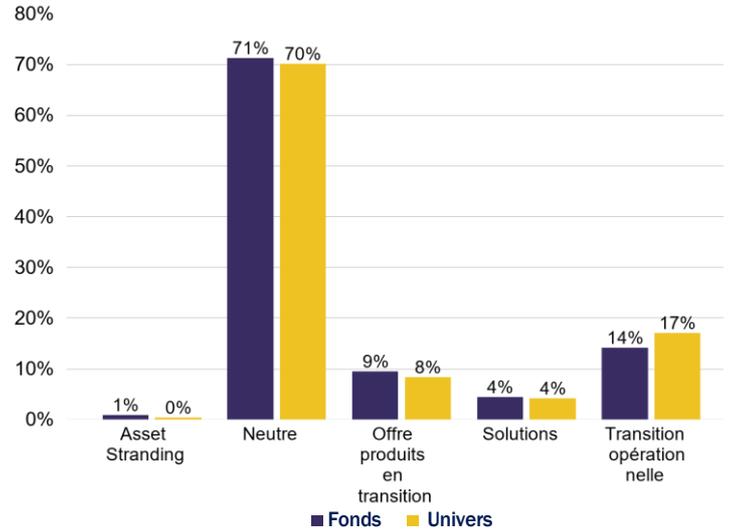
Taux de couverture :

65%

Score de transition vers une économie bas carbone

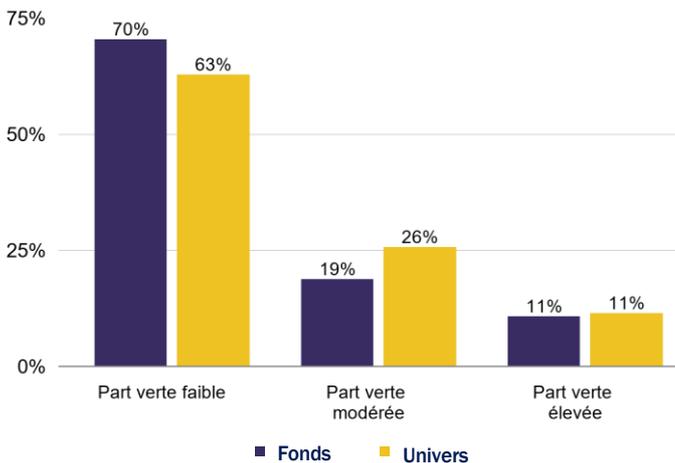


Répartition des émetteurs par catégorie de transition

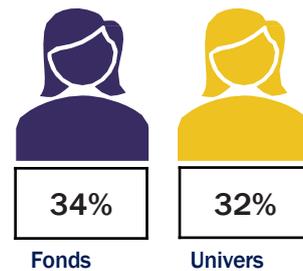


Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

Part verte



Représentation des femmes au conseil d'administration

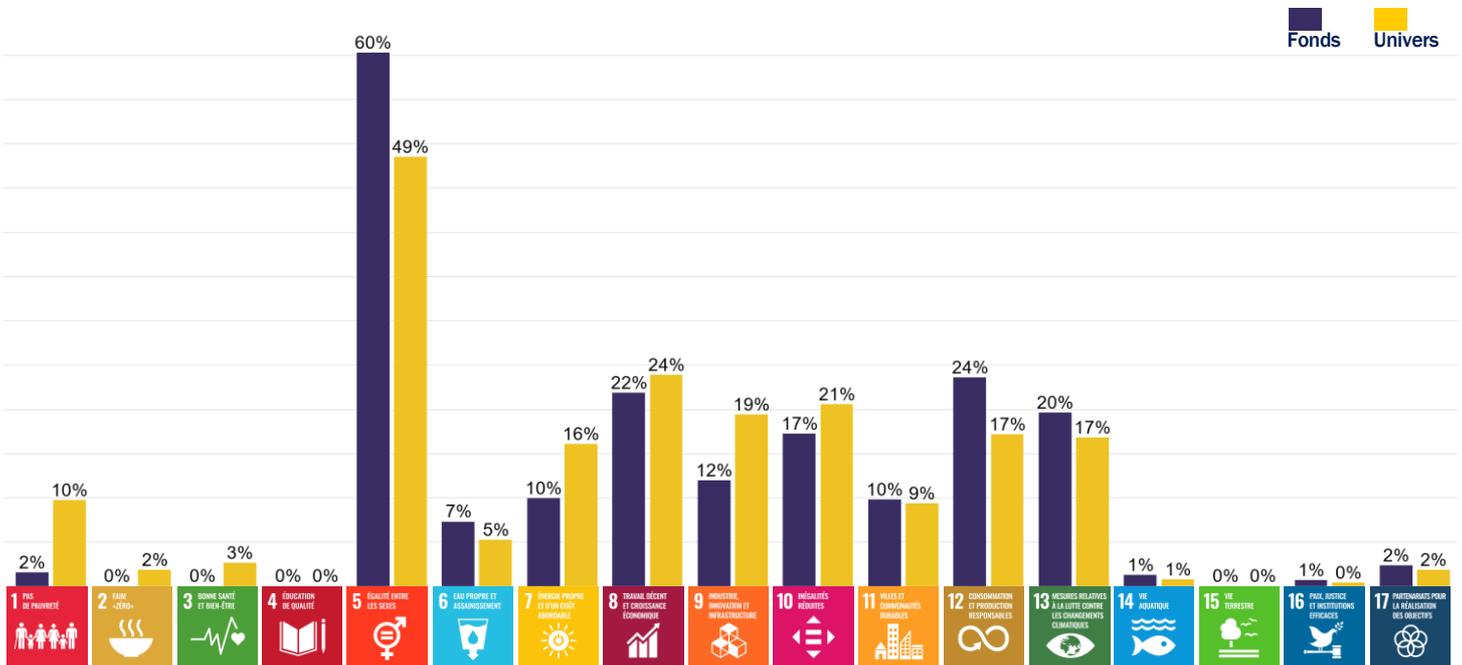


Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



Objectifs de développement durable

Pourcentage du portefeuille aligné avec les objectifs de développement durable



Les objectifs de développement durable répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Par leurs activités, les entreprises peuvent contribuer directement à la réalisation de ces objectifs.

- 1 PAS DE PAUVRETÉ** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- 2 FAIM ZÉRO** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT** Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
- 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

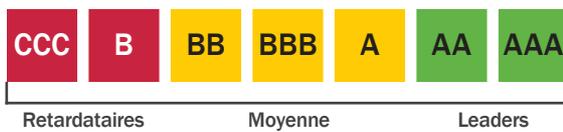
- 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 10 INÉGALITÉS RÉDUIRES** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES** Établir des modes de consommation et de production durables
- 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14 VIE AQUATIQUE** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- 15 VIE TERRESTRE** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.



Glossaire

Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO₂ (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition.



Disclaimer

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or redisseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »

- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG)

La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : am.eu.rothschildandco.com



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement *R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO*

***Attestation du commissaire aux comptes sur la
composition de l'actif
au 31 mars 2023***

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

**Fonds Commun de Placement
R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO**

29, avenue de Messine - 75008 Paris

**Attestation du commissaire aux comptes sur la composition de l'actif
au 31 mars 2023**

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds et en application des dispositions de l'article L. 214-17 du code monétaire et financier relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 31 mars 2023 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion du fonds. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons du fonds acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons du fonds acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Paris La Défense, le 25 mai 2023

KPMG S.A.

Pascal Lagand
Associé

Inventaire sur historique de valorisation (HISIM)

Stock : Stock adm principal au 31/03/23
 PORTEFEUILLE : 640031 R-CO CONNECTION HIGH YIELD EURO
 Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore
 Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifié, trame : NPC - TRX AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

VL VALDEE

V	A	L	E	U	R	STATUTS VAL/LIGNE	DOSSIER	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	← PREX REVIEN TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
---	---	---	---	---	---	----------------------	---------	-------------------------------	------------	-----------------------------------	--------------	-----------------	--------	-----------------------	--	-------------------	-------------------	-----------------

0 - Actions & Valeurs assimilées
Actions & valeurs assimilées nég. sur un marché réglementé

Actions & valeurs ass. ng. sur un marché regl. ou as

DEVISE VALEUR : EUR EURO

ES010520002	ABENCOA CL B							5,705,130.	P EUR	0.	M 24/05/22	0.	V	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ES0105200416	ABENCOA SA							551,739.	P EUR	0.	M 24/05/22	0.	V	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO

0.00 0.00 0.00

CUMUL (EUR)

566,632.32

10,243.20

13,869.71 0.89

I - Obligations & Valeurs assimilées
Obligations & valeurs assimilées négociés sur un marché réglementé

Obligations à taux fixe nég. sur un marché regl.

DEVISE VALEUR : CHF FRANC SUISSE

XS2333565815	DUFIR ON 3.625 04-26							600,000.	M CHF	98.509	% 31/03/23	94.739	4	566,632.32	580,502.03	10,243.20	13,869.71	0.89
--------------	----------------------	--	--	--	--	--	--	----------	-------	--------	------------	--------	---	------------	------------	-----------	-----------	------

13,869.71 0.89

DEVISE VALEUR : EUR EURO

ES0265936031	ABAN CO 5.25 09-28	(366)	140928					200,000.	M EUR	99.771	% 31/03/23	98.855	E	199,442.00	203,520.96	5,810.96	4,078.96	0.31
ES0865936019	ABAN CO 6.0 PERP	(UST)	311299					400,000.	M EUR	100.	% 31/03/23	82.105	4	400,000.00	333,353.33	4,933.33	-66,646.67	0.51
XS2256949749	ABER FT 3.248 PERP	(366)	311299					500,000.	M EUR	102.2956	% 31/03/23	89.4545	4	511,477.92	449,007.73	1,735.23	-62,470.19	0.69
DE0004254555	ACCÉ RE 3.625 02-26	(UST)	130226					500,000.	M EUR	99.745	% 31/03/23	62.9805	4	448,852.50	286,908.45	3,496.20	-161,944.05	0.44
FR0013457157	ACCO SA 2.625 PERP	(366)	311299					600,000.	M EUR	97.9151	% 31/03/23	92.021	4	587,490.41	566,754.08	14,628.08	-20,736.33	0.87
XS1468662801	ADIE CL 3.5 08-24	(UST)	150824					350,000.	M EUR	86.7308	% 31/03/23	99.632	4	45,367.67	52,358.89	242.76	6,991.22	0.08
FR001400F200	AIR FR 7.25 05-26	(366)	310526					500,000.	M EUR	99.697	% 31/03/23	101.9005	4	498,485.00	517,249.08	7,746.58	18,764.08	0.80
XS2342910689	ALAI AF 4.25 05-26	(EUR)	190526					400,000.	M EUR	99.6597	% 31/03/23	92.55	4	398,638.69	376,575.00	6,375.00	-22,063.69	0.58
XS2342057143	ALLI UN 3.625 06-28	(EUR)	010628					500,000.	M EUR	99.4601	% 31/03/23	82.728	4	497,300.35	419,832.71	6,192.71	-77,467.64	0.65
XS2403514479	AUMA TH 4.875 10-26	(EUR)	301026					500,000.	M EUR	100.2088	% 31/03/23	93.925	4	501,044.10	480,052.08	10,427.88	-20,992.02	0.74
XS2053846262	ALTI FR 3.375 01-28	(EUR)	150128					500,000.	M EUR	100.24	% 31/03/23	78.3685	4	501,200.00	399,764.38	7,921.88	-101,435.62	0.62
XS2310487074	ANDA ME 2.0 09-28	(EUR)	010928					400,000.	M EUR	100.	% 31/03/23	82.879	4	400,000.00	334,604.89	3,088.89	-65,395.11	0.52
XS2111944133	AREN LU 1.875 02-28	(EUR)	010228					500,000.	M EUR	82.4442	% 31/03/23	79.349	4	412,220.83	398,385.63	1,640.63	-13,835.20	0.61
XS2287744721	AROU 1.625 PERP	(366)	311299					400,000.	M EUR	98.07	% 31/03/23	29.998	4	392,280.00	124,675.56	4,683.56	-267,604.44	0.19
XS2301390089	ATLA EX 1.875 02-28	(366)	120228					600,000.	M EUR	94.0881	% 31/03/23	84.1795	4	564,528.58	506,648.92	1,571.92	-57,879.66	0.78
XS2338530467	ATRI EU 3.625 PERP	(366)	311299					300,000.	M EUR	98.197	% 31/03/23	36.4615	4	294,591.00	113,883.47	4,498.97	-180,707.53	0.18
XS2267899911	AUTO PE 2.0 12-28	(366)	041228					500,000.	M EUR	97.0809	% 31/03/23	86.8725	4	485,404.63	437,677.57	3,315.07	-47,727.06	0.67
BE634263157	AZEL FL 5.75 03-28	(UST)	150328					700,000.	M EUR	100.0291	% 31/03/23	101.506	4	700,203.61	712,729.50	2,187.50	13,525.89	1.10
XS2510945048	BANC DE 5.75 PERP	(366)	130926					200,000.	M EUR	99.654	% 31/03/23	102.916	4	199,308.00	212,505.97	6,673.97	13,197.97	0.33
XS2388378981	BANC IF 4.5 10-27	(366)	311299					800,000.	M EUR	103.8047	% 31/03/23	78.138	4	830,437.50	627,604.00	2,500.00	-202,833.50	0.97
XS1700435453	BANC IF 4.5 10-27	(UST)	110127					700,000.	M EUR	85.6344	% 31/03/23	94.3505	4	599,440.83	675,038.43	14,584.93	75,597.60	1.04
XS2388378981	BANC NT 3.625 PERP	(UST)	010326					400,000.	M EUR	100.	% 31/03/23	67.111	4	600,000.00	403,493.45	827.45	-196,506.55	0.62
XS2112335752	BANI CR 6.5 03-26	(EUR)	010326					400,000.	M EUR	98.1662	% 31/03/23	101.1245	4	392,1664.81	395,457.33	2,383.33	2,792.52	0.61
PTBCPR000062	BCP 8.5 10-25	(366)	271025					200,000.	M EUR	100.	% 31/03/23	101.1245	4	200,000.00	209,747.63	7,498.63	9,747.63	0.32
XS2397447025	BCP V M 4.75 11-28	(EUR)	301128					500,000.	M EUR	99.0022	% 31/03/23	85.3345	4	495,011.15	434,853.06	8,180.56	-60,158.09	0.67
XS2338167104	BK LC 1.5 25 04-29	(EUR)	300429					200,000.	M EUR	103.3042	% 31/03/23	89.6845	4	206,608.33	183,860.67	4,491.67	-22,747.66	0.28
FR0014008812	BNP PAR 6.875 PERP	(UST)	311299					400,000.	M EUR	100.	% 31/03/23	93.5435	4	400,000.00	390,001.82	15,827.82	-9,998.18	0.60
FR0014005090	BQ POST 3.0 PERP	(UST)	311299					600,000.	M EUR	92.4212	% 31/03/23	64.9155	4	554,526.90	396,205.71	6,712.71	-158,321.19	0.61
XS2391779134	BRIT AM 3.0 PERP	(366)	311299					700,000.	M EUR	85.8003	% 31/03/23	81.62	4	600,602.40	576,978.36	5,638.36	-23,624.04	0.89
FR001400F067	CA 7.25 PERP	(UST)	311299					300,000.	M EUR	100.	% 31/03/23	97.9475	4	300,000.00	294,551.74	709.24	-5,448.26	0.45

Inventaire sur historique de valorisation (HISIM)

Stock : Stock adm[principal] au 31/03/23

Devise de Fixing : BCE Devise BCE on shore

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifié, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

VL VALDEE

DEV COT

STATUTS DOSSIER

VAL/LIGNE

V A L E U R	STATUTS DOSSIER	QUANTITE ET EXPR.	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR.	DATE COURSE	COURS VALEUR	I F	PREX REVIENT TOTA	VALEUR BOURSIERE	Devise du portefeuille COUPON COURU TOTA	PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
ES0840609038	CADX 3.625 PERP	(UST) 311299	M EUR	100.	% 31/03/23	65.8205	4	600,000.00	396,164.17	1,241.17	-203,835.83	0.61
XS2010030596	CARN CO 10.125 02-26	(EUR) 010226	M EUR	120.9363	% 31/03/23	105.554	4	362,808.75	321,977.63	5,315.63	-40,831.12	0.50
XS1811024543	CE ENER 1.659 04-24	(366) 260424	M EUR	88.9149	% 31/03/23	94.16	4	355,659.75	382,876.02	6,236.02	27,216.27	0.59
XS2356316872	CECO AG 1.75 06-26	(366) 240626	M EUR	99.409	% 31/03/23	69.991	4	596,454.00	428,115.86	8,169.86	-168,338.14	0.66
XS2300292963	CELL FI 1.25 01-29	(366) 150129	M EUR	98.582	% 31/03/23	82.1265	4	295,746.00	247,191.14	811.64	-48,554.86	0.38
XS2465792294	CELL FI 2.25 04-26	(366) 120426	M EUR	98.932	% 31/03/23	94.229	4	197,864.00	192,859.37	4,401.37	-5,004.63	0.30
XS2388186996	CHRS FI 4.5 03-27	(EUR) 150327	M EUR	99.5735	% 31/03/23	87.791	4	497,867.50	440,142.50	1,187.50	-57,725.00	0.68
XS2347397437	CITY OY 3.625 PERP	(366) 311299	M EUR	98.495	% 31/03/23	52.6205	4	689,465.00	382,664.73	14,321.23	-306,800.27	0.59
XS2393687350	CONS EN 5.0 10-28	(EUR) 151028	M EUR	98.656	% 31/03/23	87.4045	4	493,279.76	448,758.61	11,736.11	-44,521.15	0.69
XS2274816177	CONURCLOB FWR	(EUR) 010128	M EUR	100.575	% 31/03/23	79.8	4	100,575.00	80,607.29	80,607.29	-19,967.71	0.12
XS1801788305	COTY 4.75 04-26	(EUR) 150426	M EUR	102.114	% 31/03/23	97.759	4	408,456.02	399,955.44	8,919.44	-8,500.58	0.62
XS2290533020	CPI PRO 3.75 PERP	(366) 311299	M EUR	101.6933	% 31/03/23	40.1405	4	406,773.15	170,877.07	10,315.07	-235,896.08	0.26
XS1982704824	CPI PRO 4.875 PERP	(366) 311299	M EUR	102.3363	% 31/03/23	42.9215	4	307,008.81	135,576.14	6,811.64	-171,432.67	0.21
XS2336345140	CPI TIME 5.5 04-26	(EUR) 150426	M EUR	100.6934	% 31/03/23	88.564	4	302,080.25	273,437.83	7,745.83	-28,642.42	0.42
XS1813579593	DARL CL 3.625 05-26	(EUR) 150326	M EUR	97.5389	% 31/03/23	97.415	4	292,616.67	296,443.96	4,198.96	3,827.29	0.46
SE0015797683	DM DEB 9.0 04-26	(EUR) 190426	M EUR	101.16	% 31/03/23	61.328	E	505,800.00	327,265.00	20,625.00	-178,535.00	0.50
XS2351382473	DERI 2.25 07-28	(EUR) 150728	M EUR	92.35	% 31/03/23	87.166	4	277,050.00	262,979.25	1,481.25	-14,070.75	0.41
XS2408458730	DEUT LU 2.875 05-27	(EUR) 160527	M EUR	100.3021	% 31/03/23	90.455	4	501,510.55	464,995.89	12,720.89	-36,514.66	0.72
XS2391403354	DOME CR 2.0 09-28	(EUR) 150728	M EUR	99.6567	% 31/03/23	77.014	4	298,970.14	234,115.97	3,073.97	-64,854.17	0.36
XS2265369657	DU LUFTHANSA AG	(366) 290526	M EUR	102.6499	% 31/03/23	93.3555	4	307,949.71	287,710.34	7,643.84	-20,239.37	0.44
XS2079388828	DUFJ ON 2.0 02-27	(EUR) 150227	M EUR	91.3944	% 31/03/23	86.6015	4	456,972.22	434,368.61	1,361.11	-22,603.61	0.67
XS2389984175	EC FINA 3.0 10-26	(UST) 151026	M EUR	95.9975	% 31/03/23	92.3335	4	479,987.50	468,714.20	7,046.70	-11,273.30	0.72
FR0014003556	EDF 2.625 PERP	(366) 311299	M EUR	99.214	% 31/03/23	79.705	4	793,712.00	655,303.01	17,663.01	-138,408.99	1.01
XS2423013742	EDRE CO 5.5 07-27	(EUR) 150727	M EUR	100.	% 31/03/23	86.835	4	600,000.00	528,251.67	7,241.67	-71,748.33	0.81
XS206533203	ELI CL 08 6.25 10-25	(EUR) 301025	M EUR	104.8615	% 31/03/23	92.716	4	209,723.05	190,779.22	5,347.22	-18,943.83	0.29
FR0014004026	ELIS EX 4.125 05-27	(366) 240527	M EUR	101.3993	% 31/03/23	99.947	4	506,996.37	517,534.66	17,799.66	10,538.29	0.80
PTEDPKW0021	ENER DE 1.5 03-82	(366) 140382	M EUR	95.6249	% 31/03/23	84.2765	4	573,749.31	506,175.39	516.39	-67,573.92	0.78
FR0013461274	ENAMET 5.875 05-25	(366) 210525	M EUR	107.3998	% 31/03/23	101.682	4	644,398.62	640,802.96	30,710.96	-3,595.66	0.99
XS1961057780	ERST CR 5.125 PERP	(UST) 311299	M EUR	100.7542	% 31/03/23	72.508	4	170,337.23	148,187.02	3,171.02	-22,150.21	0.23
DE00043E5M4	EVON IN 1.375 09-81	(366) 020981	M EUR	87.463	% 31/03/23	83.787	4	349,852.05	337,001.42	4,815.25	-12,850.63	0.52
XS2436585355	FABB IT 5.625 08-27	(EUR) 010827	M EUR	100.	% 31/03/23	89.1315	4	400,000.00	360,463.50	3,937.50	-39,536.50	0.56
XS2081474046	FAUR 2.375 06-27	(EUR) 150627	M EUR	81.4355	% 31/03/23	87.4795	4	325,741.80	352,794.39	2,876.39	27,052.59	0.54
XS2209344543	FAUR 3.75 06-28	(EUR) 150628	M EUR	105.6563	% 31/03/23	89.858	4	316,968.75	272,980.25	3,406.25	-43,988.50	0.42
XS253825949	FAUR 7.25 06-26	(EUR) 150626	M EUR	105.3018	% 31/03/23	103.396	4	210,603.61	212,390.61	5,598.61	1,787.00	0.33
XS2548508881	FIBE BI 11.0 10-27	(EUR) 251027	M EUR	111.7	% 31/03/23	107.6255	4	223,400.00	215,495.44	244.44	-7,904.56	0.33
FI4000507132	FINNAIR 4.25 05-25	(EUR) 190525	M EUR	100.031	% 31/03/23	89.828	4	303,478.93	274,265.25	4,781.25	-29,213.68	0.42
XS2432286974	FOOD SE 5.5 01-27	(EUR) 210127	M EUR	97.4265	% 31/03/23	91.6735	4	400,124.07	371,155.11	4,461.11	-28,968.96	0.57
XS229875989	FORD MO 3.25 09-25	(366) 150925	M EUR	97.2367	% 31/03/23	96.1285	4	194,852.99	195,836.45	3,579.45	983.46	0.30
XS2586123965	FORD MO 4.867 08-27	(366) 030827	M EUR	97.2367	% 31/03/23	97.2145	4	291,710.10	293,643.64	2,000.14	1,933.54	0.45
XS2321532755	GAMM BI 5.125 07-25	(EUR) 150725	M EUR	103.8042	% 31/03/23	98.9595	4	519,020.83	500,420.76	5,623.26	-18,600.07	0.77
XS2407361109	GAMM BO 8.125 11-26	(EUR) 151126	M EUR	101.6562	% 31/03/23	97.0565	4	508,280.90	502,660.97	17,378.47	-5,619.93	0.77
XS2390510142	GOOD DU 2.75 08-28	(EUR) 150828	M EUR	100.595	% 31/03/23	84.7265	4	301,785.00	246,302.42	1,122.92	-55,482.58	0.38
XS2337064856	GRUE 3.625 11-26	(EUR) 151126	M EUR	95.0792	% 29/03/23	94.461	4	190,158.33	191,721.31	2,799.31	1,562.98	0.30
SE0016589105	HEIM AB 4.375 03-27	(EUR) 060327	M EUR	99.397	% 31/03/23	69.9985	4	397,588.00	281,355.11	1,361.11	-116,232.89	0.43
SE0016278352	HEIM AB 6.75 PERP	(366) 311299	M EUR	99.887	% 31/03/23	48.2385	4	399,548.00	198,797.84	5,843.84	-200,750.16	0.31
XS2198388592	HT TROP 9.25 07-25	(EUR) 150725	M EUR	101.9254	% 31/03/23	99.0695	4	407,701.56	404,397.44	8,119.44	-3,304.12	0.62
XS1490159495	IHO VER 3.75 09-26	(EUR) 150926	M EUR	98.9725	% 31/03/23	90.1755	4	395,890.00	366,493.67	5,791.67	-29,396.33	0.56

Inventaire sur historique de valorisation (GUSIM)

Stock : Stock admn principal au 31/03/23

Devise de Fixing : BCE Devise BCE on shore

Devise du portefeuille : EUR

Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifié, trame : NPC - TRI ANF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

VL VALIDEE

Statuts Dossier VAL/LIGNE

V A L E U R	STATUTS	DOSSIER	QUANTITE ET EXPR.	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR.	DATE COURS	COURS VALEUR	I F	PRDX REVIEMT TOTA	VALEUR BOURSIERE	Devise du portefeuille COUPON COURU TOTA	PRCT	
												PLUS OU MOINS VAL	ACT NET
XS2397781357	ILJA HO 5.125 10-26	(EUR) 151026	400,000.	M EUR	101.8429	% 31/03/23	96.6555	4	407,371.55	396,245.61	9,623.61	-11,125.94	0.61
FR0014001Y80	ILJAD 1.875 02-28	(366) 110228	600,000.	M EUR	99.838	% 31/03/23	84.397	4	599,028.00	507,984.74	1,602.74	-91,043.26	0.78
FR0013518420	ILJAD 2.375 06-26	(366) 170626	400,000.	M EUR	96.1644	% 31/03/23	92.0595	4	384,657.53	375,811.97	7,573.97	-8,845.56	0.58
XS2587104444	IM GROU 8.0 03-28	(EUR) 010328	400,000.	M EUR	100.	% 31/03/23	97.884	4	400,000.00	395,358.22	3,822.22	-4,641.78	0.61
XS2291929573	INEO QU 2.5 01-26	(EUR) 150126	500,000.	M EUR	84.7222	% 31/03/23	89.664	4	423,611.11	451,063.06	2,743.06	27,451.95	0.70
XS2056730679	INFI TE 3.625 PERP	(366) 311299	300,000.	M EUR	105.7904	% 31/03/23	91.0485	4	317,371.23	273,234.64	89.14	-44,136.59	0.42
XS2010028004	INPOST 2.25 07-27	(EUR) 150727	450,000.	M EUR	100.	% 31/03/23	85.398	4	450,000.00	386,512.88	2,221.88	-63,487.12	0.60
XS2322423455	INPL CO 2.75 03-25	(366) 250325	500,000.	M EUR	100.2283	% 31/03/23	95.644	4	501,141.48	478,595.68	375.68	-22,545.80	0.74
XS2051904733	INPL CA 2.375 04-28	(EUR) 150428	800,000.	M EUR	99.4383	% 31/03/23	88.3365	4	795,506.11	715,611.44	8,919.44	-79,894.67	1.10
XS2256977013	INPL PE 9.75 11-25	(366) 121125	600,000.	M EUR	107.5765	% 31/03/23	89.1205	E	645,459.25	557,642.18	22,919.18	-87,817.07	0.86
XS2211136168	INTR AB 4.875 08-25	(USA) 150825	200,000.	M EUR	94.6333	% 31/03/23	92.8895	4	189,266.67	189,543.58	3,764.58	276.91	0.29
XS2566291865	INTR AB 9.25 03-28	(UST) 150328	400,000.	M EUR	98.06	% 31/03/23	98.231	4	392,240.00	394,934.87	2,010.87	2,694.87	0.61
XS2305744059	IQVIA 2.25 03-29	(EUR) 150329	500,000.	M EUR	100.	% 31/03/23	85.5445	4	500,000.00	428,316.25	593.75	-71,683.75	0.66
XS2582788100	ITAL CH 10.0 02-28	(EUR) 060228	200,000.	M EUR	103.8	% 31/03/23	102.2185	4	207,600.00	207,659.22	3,222.22	59.22	0.32
XS2389112736	ITEL RE 4.625 10-26	(EUR) 011026	400,000.	M EUR	102.1158	% 31/03/23	88.4275	4	408,463.20	353,864.17	154.17	-54,599.03	0.55
XS2364593579	JAGU LA 4.5 07-28	(UST) 150728	200,000.	M EUR	101.5128	% 31/03/23	82.365	4	203,025.62	166,694.09	1,964.09	-36,331.53	0.26
XS2010037849	JAGU LA 5.875 11-24	(EUR) 151124	500,000.	M EUR	91.4292	% 31/03/23	98.444	4	457,145.84	503,562.01	11,342.01	46,416.17	0.78
XS2010037682	JAGU LA 6.875 11-26	(EUR) 151126	200,000.	M EUR	110.0715	% 31/03/23	95.7585	4	220,143.06	196,826.03	5,309.03	-23,317.03	0.30
XS2298382453	KLEO HO 6.5 09-26	(EUR) 010926	300,000.	M EUR	100.0589	% 31/03/23	58.8185	4	300,176.83	178,243.00	1,787.50	-121,933.83	0.27
XS1605600532	LA FINA 4.0 05-24	(EUR) 150524	300,000.	M EUR	89.266	% 31/03/23	73.5515	4	267,798.00	225,278.83	4,375.00	-42,510.17	0.35
XS2294187690	LARO EI 5.0 02-29	(EUR) 010229	500,000.	M EUR	102.2372	% 31/03/23	75.353	4	511,186.11	381,140.00	4,375.00	-130,046.11	0.59
XS2059777594	LHWC FI 7.25 10-25	(EUR) 021025	540,800.	M EUR	91.887	% 31/03/23	92.5065	4	496,925.00	508,879.13	8,603.98	11,954.13	0.78
XS2240463674	LORC TE 4.0 09-27	(EUR) 180927	300,000.	M EUR	100.4274	% 31/03/23	92.172	4	301,282.33	277,149.33	633.33	-24,133.00	0.43
XS2536848448	LOTT 9.75 09-27	(EUR) 300927	300,000.	M EUR	100.	% 31/03/23	106.3325	4	300,000.00	325,416.25	6,418.75	25,416.25	0.50
XS1975699589	LOXA SA 2.875 04-26	(EUR) 150426	300,000.	M EUR	101.9349	% 31/03/23	81.4895	4	305,804.69	277,079.96	2,611.46	-28,724.73	0.43
XS197516595	LOXA SA 4.5 04-27	(EUR) 150427	700,000.	M EUR	101.7625	% 31/03/23	83.9455	4	712,337.50	597,156.00	9,537.50	-115,181.50	0.92
XS2341724172	MAHL 2.375 05-28	(366) 140528	600,000.	M EUR	100.	% 31/03/23	76.9965	4	600,000.00	474,667.36	12,688.36	-125,332.64	0.73
XS2402071760	MIDC CB 7.75 11-27	(EUR) 011127	400,000.	M EUR	100.9429	% 31/03/23	90.8455	4	403,771.67	376,557.00	13,175.00	-27,214.67	0.58
XS2357737910	MOBI FI 4.25 07-28	(EUR) 170728	450,000.	M EUR	100.	% 31/03/23	83.424	4	450,000.00	379,604.88	4,196.88	-70,395.12	0.59
XS2362994068	NEWA SA 2.25 07-28	(366) 200728	400,000.	M EUR	100.	% 31/03/23	75.24	4	400,000.00	307,321.64	6,361.64	-92,678.36	0.47
FR001400H0F5	NEXANS 5.5 04-28	(366) 050428	300,000.	M EUR	100.	% 31/03/23	102.2635	E	300,000.00	306,790.50	0.00	6,790.50	0.47
XS2550063478	NIDD HE 7.5 08-26	(EUR) 210826	200,000.	M EUR	100.9042	% 31/03/23	98.0175	4	201,808.33	202,368.33	6,333.33	560.00	0.31
PTN0B10W0014	NOMO BA 3.5 07-24	(366) 230724	300,000.	M EUR	99.172	% 31/03/23	98.0145	4	297,516.08	301,379.12	7,335.62	3,863.04	0.46
XS2247301794	PEAC PR 4.375 11-25	(EUR) 151125	500,000.	M EUR	80.6404	% 31/03/23	79.8245	4	322,561.65	413,808.68	8,446.18	-86,191.32	0.64
XS2361342889	PICA GR 3.875 07-26	(366) 210427	400,000.	M EUR	99.5687	% 31/03/23	99.5645	4	398,274.72	329,785.67	10,487.67	7,224.02	0.51
XS2402071653	PLT VII 4.625 01-26	(EUR) 050126	300,000.	M EUR	97.7809	% 31/03/23	94.4445	4	293,342.71	286,378.29	3,044.79	-6,964.42	0.44
XS2113662063	POSAV 5.375 PERP	(366) 311299	300,000.	M EUR	100.	% 31/03/23	88.7935	4	300,000.00	268,898.65	2,518.15	-31,101.35	0.41
XS2442802349	PRON HO 6.375 03-27	(EUR) 010327	400,000.	M EUR	100.	% 31/03/23	96.406	4	400,000.00	387,961.50	2,337.50	-12,038.50	0.60
XS2115190451	QPAR HO 2.0 03-27	(EUR) 010327	500,000.	M EUR	96.8611	% 31/03/23	83.5305	4	484,305.56	418,569.17	916.67	-65,736.39	0.65
XS2036798150	QUIN IM 2.0 01-28	(EUR) 150128	300,000.	M EUR	85.8813	% 31/03/23	88.903	4	263,643.75	268,190.25	1,481.25	10,546.50	0.41
XS2189947505	QUIN IM 2.875 06-28	(EUR) 150628	300,000.	M EUR	87.7587	% 31/03/23	90.047	4	333,276.04	272,752.46	2,611.46	9,476.42	0.42
XS2244811019	QUIN PR 7.5 PERP	(UST) 311299	400,000.	M EUR	108.3723	% 31/03/23	84.885	E	463,489.13	345,423.98	5,883.98	-88,065.15	0.53
XS1756703275	RAIF BA 4.5 PERP	(UST) 311299	400,000.	M EUR	91.9693	% 31/03/23	84.501	4	367,877.14	235,991.56	5,439.56	-131,885.58	0.36
XS2107452620	RCS RDS 3.25 02-28	(EUR) 050228	300,000.	M EUR	96.6444	% 31/03/23	88.501	4	289,933.33	255,100.92	1,597.92	-34,832.41	0.39
XS2198445193	REBE BI 5.75 07-25	(EUR) 150725	400,000.	M EUR	102.4675	% 31/03/23	98.2335	4	409,869.82	397,981.22	5,047.22	-11,888.60	0.61
XS2291911282	REKEEP 7.25 02-26	(EUR) 010226	400,000.	M EUR	102.7575	% 31/03/23	88.371	4	411,030.00	358,559.00	5,075.00	-52,471.00	0.55
FR001400N0Z4	RENA 2.375 05-26	(366) 250526	300,000.	M EUR	93.7321	% 31/03/23	91.696	4	281,196.21	281,217.45	6,129.45	21.24	0.43

Inventaire sur historique de valorisation (GUSDW)

Stock : Stock admn princ[pa] au 31/03/23
 Devise de Fixing : BCE Devise BCE on shore
 PORTEFEUILLE : 640031 R-CO CONVIXION HIGH YIELD EURO
 Devise du portefeuille : EUR
 (Etat simplifié, trame : NPC - TRI ANF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

VL VALIDEE

V A L E U R	STATUTS VAL/LIGNE	DOSSIER	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.-R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	Devise du portefeuille		PRCT		
									PREX REVIENT TOTA	VALEUR BOURSIERE		COUPON COURRU TOTA	PLUS OU MOINS VAL ACT NET
FR0014000665	RENA 2.5 06-27	(366) 020627	400,000.	M EUR	85.0959	% 31/03/23	88.5235	4	340,383.56	362,477.56	8,383.56	22,094.00	0.56
XS2320533131	REPS IN 2.5 PERP	(366) 311299	600,000.	M EUR	100.18	% 31/03/23	87.419	4	601,079.75	525,046.79	532.79	-76,032.96	0.81
XS2367107856	SANI FI 5.625 12-26	(UST) 151226	300,000.	M EUR	104.1552	% 31/03/23	93.0475	4	312,465.69	282,825.17	3,682.67	-29,640.52	0.44
BE6318634548	SARE FI 5.75 02-27	(EUR) 210227	300,000.	M EUR	83.5153	% 31/03/23	79.7185	4	250,545.83	241,215.92	2,060.42	-9,329.91	0.37
XS2113253210	SAZK CR 3.875 02-27	(EUR) 150227	700,000.	M EUR	98.491	% 31/03/23	91.443	4	689,437.15	643,793.01	3,692.01	-45,644.14	0.99
DE000A3H2I7A0	SCHA AG 3.375 10-28	(366) 121028	200,000.	M EUR	100.	% 31/03/23	91.9445	4	200,000.00	187,106.81	3,217.81	-12,893.19	0.29
XS2004451121	SCHA VE 3.875 05-27	(EUR) 150527	200,000.	M EUR	83.3767	% 31/03/23	88.192	4	166,753.47	179,376.36	2,992.36	12,622.89	0.28
XS2399981435	SECH EN 2.25 11-28	(UST) 151128	400,000.	M EUR	86.3493	% 31/03/23	85.5685	4	345,397.01	345,754.66	3,480.66	357.65	0.53
XS2404291010	SIG 5.25 11-26	(EUR) 301126	600,000.	M EUR	100.81	% 31/03/23	85.7185	4	604,860.00	525,161.00	10,850.00	-79,699.00	0.81
XS2275090749	SOFTWA HOLDING	(EUR) 150128	300,000.	M EUR	101.1333	% 31/03/23	88.2415	4	303,400.00	267,193.25	2,468.75	-36,206.75	0.41
XS2361254597	SOFT CR 2.875 01-27	(EUR) 060127	500,000.	M EUR	92.4091	% 31/03/23	85.459	4	462,045.38	430,808.89	3,513.89	-31,236.49	0.66
XS1793255941	SOFT CR 5.0 04-28	(EUR) 150428	400,000.	M EUR	109.4722	% 31/03/23	87.6555	4	437,888.89	360,010.89	9,388.89	-77,878.00	0.55
XS1814546013	TELE CO 3.875 05-25	(EUR) 020525	300,000.	M EUR	99.3522	% 31/03/23	74.5325	4	298,056.67	228,505.83	4,908.33	-69,550.84	0.35
XS1795406658	TELE EU 3.875 PERP	(366) 311299	500,000.	M EUR	110.6719	% 31/03/23	92.742	4	553,359.59	474,007.95	10,297.95	-79,351.64	0.73
XS2288109676	TELE IT 1.625 01-29	(366) 180129	200,000.	M EUR	99.074	% 31/03/23	78.6325	4	198,148.00	157,941.71	676.71	-40,206.29	0.24
XS2413862108	TERE FI 4.75 04-27	(366) 250526	500,000.	M EUR	97.8113	% 31/03/23	96.1535	4	489,056.41	496,359.97	15,592.47	7,303.56	0.77
XS1419869885	TELE ITA 3.63 05-26	(EUR) 300427	800,000.	M EUR	100.4688	% 31/03/23	92.794	4	803,750.00	758,607.56	16,255.56	-45,142.44	1.17
XS24139749364	TEVA PH 1.625 10-28	(366) 151028	400,000.	M EUR	78.9027	% 31/03/23	77.8855	4	315,610.96	314,587.21	3,045.21	-1,023.75	0.48
XS2406607098	TEVA PH 3.75 05-27	(EUR) 090527	600,000.	M EUR	92.7154	% 31/03/23	90.867	4	556,292.50	554,264.50	9,062.50	-2,028.00	0.85
XS2592804434	TEVA PH 7.375 09-29	(EUR) 150929	200,000.	M EUR	100.3934	% 31/03/23	101.6185	4	200,786.81	204,261.31	1,024.31	3,474.50	0.31
XS211044075	TEVA PHA 1.88 03-27	(366) 310327	100,000.	M EUR	85.1236	% 31/03/23	84.7355	4	85,123.63	84,755.99	20.49	-367.64	0.13
XS2331728126	TI AUTO 3.75 04-29	(UST) 150429	400,000.	M EUR	100.4219	% 31/03/23	76.5065	4	401,687.50	313,072.70	7,046.70	-88,614.80	0.48
XS2359953283	TTTA HO 5.125 07-29	(EUR) 150729	300,000.	M EUR	100.3494	% 31/03/23	77.738	4	301,048.33	236,587.96	3,373.96	-64,460.37	0.36
XS2293733825	TRAF FU 3.875 02-26	(366) 020226	650,000.	M EUR	100.	% 31/03/23	93.8745	4	650,000.00	614,393.67	4,209.42	-35,606.33	0.95
XS234247355	UICI CRU 6.5 05-26	(EUR) 150526	400,000.	M EUR	101.7174	% 31/03/23	90.015	4	406,869.45	370,098.89	10,038.89	-36,770.56	0.57
XS244835921	UGI INT 2.5 12-29	(UST) 011229	400,000.	M EUR	100.	% 31/03/23	78.2205	4	400,000.00	316,288.59	3,406.59	-83,711.41	0.49
FR0013330529	UNIB RO 2.125 PERP	(366) 311299	800,000.	M EUR	97.3682	% 31/03/23	85.955	4	778,945.90	695,138.63	7,498.63	-83,807.27	1.07
ES0280907025	UNIC BA 3.125 07-32	(EUR) 190732	400,000.	M EUR	99.714	% 31/03/23	74.102	4	398,856.00	318,467.86	8,869.86	-80,388.14	0.49
XS2010029317	UNITED GROUP	(EUR) 151127	500,000.	M EUR	99.9972	% 31/03/23	82.375	4	499,986.11	378,232.22	7,722.22	-121,753.89	0.58
FR0014000713	VEOL EN 2.5 PERP	(366) 311299	600,000.	M EUR	102.2137	% 31/03/23	84.1325	4	613,282.32	508,592.47	14,342.47	-104,689.85	0.78
XS2289588837	VERI HO 3.25 02-27	(EUR) 150227	700,000.	M EUR	100.9547	% 31/03/23	88.898	4	706,683.19	625,382.53	3,096.53	-81,300.66	0.96
AT0008191291	VILK WL 7.75 PERP	(UST) 311299	200,000.	M EUR	99.25	% 31/03/23	84.1325	4	198,500.00	175,802.09	7,537.09	-22,697.91	0.27
XS2252504010	VODA CR 3.0 08-80	(366) 270880	800,000.	M EUR	103.6461	% 31/03/23	81.094	4	829,168.58	663,217.75	14,465.75	-165,950.83	1.02
XS2272845798	VZ VEND 2.875 01-29	(EUR) 150129	400,000.	M EUR	80.7986	% 31/03/23	80.104	4	323,194.44	325,814.61	5,398.61	2,620.17	0.50
XS2286041517	WENT DE 2.499 PERP	(366) 311299	700,000.	M EUR	82.7109	% 31/03/23	84.193	4	578,975.95	435,759.90	1,027.40	-550.68	0.67
XS2433361719	WIZZ AI 1.0 01-26	(366) 190126	500,000.	M EUR	87.0418	% 31/03/23	86.9465	4	435,209.22	435,759.90	1,027.40	550.68	0.67
XS2417092132	WPAP TE 5.5 01-30	(EUR) 150130	300,000.	M EUR	100.	% 31/03/23	83.532	4	300,000.00	254,216.83	3,620.83	-45,783.17	0.39
XS2010039894	ZF EURO 3.0 10-29	(366) 231029	300,000.	M EUR	95.7172	% 31/03/23	84.631	4	287,151.64	257,912.18	4,019.18	-29,239.46	0.40
XS2338564870	ZF FINA 2.0 05-27	(366) 060527	300,000.	M EUR	92.4167	% 31/03/23	86.4795	4	277,250.14	264,912.47	5,473.97	-12,337.67	0.41
XS2582404724	ZF FINA 5.75 08-26	(366) 030826	400,000.	M EUR	100.8125	% 31/03/23	100.5125	4	403,250.14	405,830.82	3,780.82	2,580.68	0.63
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO													
									67,557,089.33	59,893,088.96	965,832.18	-7,664,000.37	92.31
DEVISE VALEUR : GBP LIVRE STERLING													
FR0014003Y25	KORIAN 4.125 PERP	(366) 311299	500,000.	M GBP	100.8015	% 31/03/23	79.2335	4	586,989.65	469,431.31	18,831.34	-117,558.34	0.72
XS2393761692	OCAD CR 3.875 10-26	(EUR) 081026	300,000.	M GBP	93.4247	% 31/03/23	74.815	4	335,806.24	261,747.43	6,464.22	-74,058.81	0.40
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : GBP LIVRE STERLING													
									922,795.89	731,178.74	25,295.56	-191,617.15	1.13

Inventaire sur historique de valorisation (HISIM2)

Stock : Stock adm[principal] au 31/03/23
 PORTEFEUILLE : 640031 R-CO CONNECTION HIGH YIELD EURO

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore
 Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifié, trame : NPC - TRF AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

VL VALDEE

V	A	L	E	U	R	STATUTS VAL/LIGNE	DOSSIER	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	←	PREX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
---	---	---	---	---	---	----------------------	---------	-------------------------------	------------	-----------------------------------	--------------	-----------------	--------	---	-------------------	--	-------------------	----------------------	-----------------

Coupons et dividendes en espèces

DEVISE VALEUR : EUR EURO

XS1211044075	TEVA PHA 1.88 03-27							100.	P EUR	18.75	31/03/23				1,875.00	1,875.00	0.00	0.00	0.00
XS1978209002	ABEN AB 1.5 10-24							2,127,656.	P EUR	0.00023634	31/03/23				502.86	502.86	0.00	0.00	0.00
XS2056730679	INFI TE 3.625 PERP							3.	P EUR	3625.	31/03/23				10,875.00	10,875.00	0.00	0.00	0.02
XS2389112736	ITEL RE 4.625 10-26							400.	P EUR	23.125	31/03/23				9,250.00	9,250.00	0.00	0.00	0.01
XS2548508881	FIBE BI 11.0 10-27							200.	P EUR	47.3611	31/03/23				9,472.22	9,472.22	0.00	0.00	0.01
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO												31,975.08		31,975.08	0.00	0.00	0.05		

Frais de gestion

DEVISE VALEUR : EUR EURO

FGPFC2EUR	Frais de ges.var fig							-0.68	EUR	1.	31/03/23				-0.68	-0.68	0.00	0.00	0.00
FGPFC6EUR	Frais de ges.var fig							-21,455.18	EUR	1.	31/03/23				-21,455.18	-21,455.18	0.00	0.00	-0.03
FGPFC1EUR	Frais de Gest. Fixe							-12,130.06	EUR	1.	31/03/23				-12,130.06	-12,130.06	0.00	0.00	-0.02
FGPFC2EUR	Frais de Gest. Fixe							-1,185.81	EUR	1.	31/03/23				-1,185.81	-1,185.81	0.00	0.00	0.00
FGPFC3EUR	Frais de Gest. Fixe							-25,998.51	EUR	1.	31/03/23				-25,998.51	-25,998.51	0.00	0.00	-0.04
FGPFC4EUR	Frais de Gest. Fixe							-553.26	EUR	1.	31/03/23				-553.26	-553.26	0.00	0.00	0.00
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO												-61,323.50		-61,323.50	0.00	0.00	-0.09		

Dettes et créances

Disponibilités												-390,175.86		-390,175.86	0.00	0.00	-0.60		
Avoirs en france																			
DEVISE VALEUR : CHF FRANC SUISSE																			
BQRCHF	ROTHSCHILD MN							7,055.74	CHF	1.02806651	31/03/23				7,253.77	7,078.39	0.00	-175.38	0.01
DEVISE VALEUR : EUR EURO																			
BQRCEUR	ROTHSCHILD MN							2,130,042.18	EUR	1.	31/03/23				2,130,042.18	2,130,042.18	0.00	0.00	3.28
DEVISE VALEUR : GBP LIVRE STERLING																			
BQRGBP	ROTHSCHILD MN							9,715.03	GBP	1.14622394	31/03/23				11,135.60	11,049.85	0.00	-85.75	0.02
DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US																			
BQRUSD	ROTHSCHILD MN							6,856.61	USD	0.94795679	31/03/23				6,499.77	6,304.93	0.00	-194.84	0.01
Avoirs en france																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
23072004370	V USD EUR 15/06/23							463,477.94	EUR	1.	31/03/23				463,477.94	463,477.94	0.00	0.00	0.71
	VERSE 15/06/23							-500,000.	USD	0.927	31/03/23				-463,477.94	-457,393.11	0.00	6,084.83	-0.70
23072004482	V CHF EUR 15/06/23							587,247.46	EUR	1.	31/03/23				587,247.46	587,247.46	0.00	0.00	0.91
	VERSE 15/06/23							-570,000.	CHF	1.0303	31/03/23				-587,247.46	-574,020.93	0.00	13,226.53	-0.88
23072004569	V GBP EUR 15/06/23							824,346.46	EUR	1.	31/03/23				824,346.46	824,346.46	0.00	0.00	1.27
Avoirs en france																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Opérations à terme																			
DATE ECHEANCE : 15/06/23																</			

Inventaire sur historique de valorisation (HISIM2)

Stock : Stock administratif principal au 31/03/23
 Devise de Fixing : BCE Devise BCE on shore
 Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifié, trame : NPC - TRI AMF/TYPER INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

Portefeuille : 640031 R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO

VL VALIDEE

V	A	L	E	U	R	STATUTS VAL/LIGNE	DOSSIER	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN ET EXPR. COURS	DEVISE COTA	DATE	COURS VALEUR	I F	PRDX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
						VERSE 15/06/23		-730,000.	GBP	1.1292	31/03/23	1.13346295	-824,346.46		-827,427.96		0.00	-3,081.50	-1.28
SOUS TOTAL DATE ECHEANCE : 15/06/23																			
Disponibilités																			
VIII - TRESORERIE																			
											CUMUL (EUR)	2,154,931.32	0.00	16,229.86	2,170,705.21		0.00	16,229.86	0.03
											CUMUL (EUR)	1,764,755.46		1,780,529.35		0.00		15,773.89	3.35
											CUMUL (EUR)	72,707,523.05		64,881,006.54		1,013,899.76		-7,826,516.51	100.00
PORTEFEUILLE : R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO (640031)																			

Inventaire sur historique de valorisation (HISIMQ)

Stock : Stock admin principal] au 31/03/23
 PORTEFEUILLE : 640031 R-CO CONNECTION HIGH YIELD EURO

Devise de Fixing : BCE Devise BCE on shore
 Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifié, trame : NPC - TRI ANF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

VL VALDEE

Portefeuille titres : 63,116,707.05 Coupons et dividendes a recevoir : 31,975.08

Frais de gestion du jour

Frais de Gest. Fixe :	EUR	38.38
Frais de Gest. Fixe :	EUR	18.66
Frais de Gest. Fixe :	EUR	387.1
Frais de Gest. Fixe :	EUR	841.66

Frais de gestion charge Entreprise

Frais maximum notice :	EUR	387.1
Frais maximum notice :	EUR	38.38
Frais maximum notice :	EUR	841.66
Frais maximum notice :	EUR	18.66

Part	Devise	Actif net	Nombre de parts	Valeur liquidative	Coefficient	Coeff resultat	Change	Prix std Souscript.	Prix std Rachat
C1 FR0011716331 R-CO CO HI YI EUR C	EUR	11,774,052.83	10,657.41	1,104.78	18.147385835545			1,126.88	1,104.78
C2 FR0011716380 R-CO CO HI YI F EUR	EUR	933,822.75	8,654.071	107.91	1.439315876079			110.07	107.91
C3 FR0011716398 R-CO CO HI YI IC EUR	EUR	51,200,114.52	43,998.021	1,163.69	78.913605437581			1,186.96	1,163.69
C4 FR0011733755 R-CO CO HI YI EUR P	EUR	973,016.44	879.919	1,105.80	1.499692850795			1,127.92	1,105.80
C6 FR001290967 R-CO CO HI Y IC CHFF EUR	EUR	0.00	0.	920.13	0.			0.00	0.00

Actif net total en EUR : 64,881,006.54

C6 CHF

Precedente VL en date du 30/03/23 : 0.

Part	Devise	Actif theorique	Prec. VL :	Variation :
C1 R-CO CO HI YI EUR C	EUR	11,774,052.83	1,102.49	+0.208%
C2 R-CO CO HI YI F EUR	EUR	933,822.75	107.68	+0.214%
C3 R-CO CO HI YI IC EUR	EUR	51,200,114.52	1,161.27	+0.208%
C4 R-CO CO HI YI EUR P	EUR	973,016.44	1,103.5	+0.208%

VL theorique

Part	Devise	Actif theorique	Valeur liquidative theorique
C1 FR0011716331 R-CO CO HI YI EUR C	EUR	11,774,052.83	1,104.78
C2 FR0011716380 R-CO CO HI YI F EUR	EUR	933,822.75	107.91
C3 FR0011716398 R-CO CO HI YI IC EUR	EUR	51,200,114.52	1,163.69
C4 FR0011733755 R-CO CO HI YI EUR P	EUR	973,016.44	1,105.80

Inventaire sur historique de valorisation (HISIM)

Stock : Stock adm[principal] au 31/03/23
PORTEFEUILLE : 640031 R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO

VL VALIDEE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore
Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPER INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

Actif theorique total en EUR : 64,881,006.54 (Sens collecte : EQU)

Fiscalite de l'epargne : poids et statuts des parts du portefeuille

Type reporting : TIBR Revenu taxable pour residents Belges

Poids officiels et statuts en date du 30/09/21 :

Poids DD : Statut DD : I

Poids DI : 99.99 Statut DI : M

Inventaire sur historique de valorisation (HSIM)

Stock : Stock admin principal au 31/03/23
PORTEFEUILLE : 640031 R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO

VL VALDEE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore
Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifié, trame : NPC - TRT AMF/TYPER INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

COURS DES DEVISES UTILISEES

	par la valorisation	par l'inventaire	par la valorisation précédente	variation
Cours CHF en EUR :	1.0032102729	0.	1.0037137408	-0.05016
Cours EUR en CHF :	0.9968	0.	0.9963	0.05019
Cours EUR en GBP :	0.8792	0.	0.88164	-0.27676
Cours EUR en USD :	1.0875	0.	1.0886	-0.10105
Cours GBP en EUR :	1.1373976342	0.	1.1342498072	0.27753
Cours USD en EUR :	0.9195402299	0.	0.9186110601	0.10115

COURS INVERSES DES DEVISES UTILISEES

	par la valorisation	par l'inventaire	par la valorisation précédente
Cours EUR en CHF :	0.9967999999	0.	0.9963
Cours CHF en EUR :	1.0032102728	0.	1.0037137408
Cours GBP en EUR :	1.1373976342	0.	1.1342498071
Cours USD en EUR :	0.9195402298	0.	0.918611106
Cours EUR en GBP :	0.8792	0.	0.8816399999
Cours EUR en USD :	1.0874999999	0.	1.0885999999

- Poids calculé de 0. % (pour un seul de 0. %)



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement
R-CO CONVICTION HIGH YIELD
EURO

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels
Exercice clos le 31 mars 2023**

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO

29, avenue de Messine - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2023

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que certains éléments d'information nécessaires à l'accomplissement de nos diligences nous ayant été transmis tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Pascal Lagand
KPMG le 05/10/2023 16:24:10

Pascal Lagand
Associé



R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO

COMPTES ANNUELS

31/03/2023

BILAN ACTIF AU 31/03/2023 EN EUR

	31/03/2023	31/03/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	63 100 477,19	87 007 080,79
Actions et valeurs assimilées	0,00	44 254,81
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	44 254,81
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	62 394 800,12	86 142 785,22
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	62 394 800,12	86 142 785,22
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	705 677,07	820 040,76
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	705 677,07	820 040,76
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	1 997 070,28	11 091 967,98
Opérations de change à terme de devises	1 875 071,86	11 053 280,48
Autres	121 998,42	38 687,50
COMPTES FINANCIERS	2 154 475,35	20 615,29
Liquidités	2 154 475,35	20 615,29
TOTAL DE L'ACTIF	67 252 022,82	98 119 664,06

BILAN PASSIF AU 31/03/2023 EN EUR

	31/03/2023	31/03/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	65 830 865,27	81 922 065,28
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	5,05
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-3 434 143,02	2 093 561,04
Résultat de l'exercice (a,b)	2 484 284,29	2 256 971,41
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	64 881 006,54	86 272 602,78
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	2 371 016,28	11 847 061,28
Opérations de change à terme de devises	1 858 842,00	11 067 754,41
Autres	512 174,28	779 306,87
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	67 252 022,82	98 119 664,06

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/03/2023 EN EUR

	31/03/2023	31/03/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/03/2023 EN EUR

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	128,45	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 463 557,25	2 899 006,98
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	3 463 685,70	2 899 006,98
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 010,58	7 578,79
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	1 010,58	7 578,79
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 462 675,12	2 891 428,19
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	550 852,49	745 224,48
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	2 911 822,63	2 146 203,71
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-427 538,34	110 767,70
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	2 484 284,29	2 256 971,41

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais de gestion et de fonctionnement n'incluent pas les éventuels frais de recouvrement en cas d'actions judiciaires qui seront payés directement par le FCP, en outre ces frais de recouvrement pourront éventuellement venir en déduction des sommes recouvrées.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, y compris les frais du commissaire aux comptes, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée pour rémunérer les commercialisateurs et distributeurs.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée pour rémunérer les commercialisateurs et distributeurs.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICl).

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème
1	Frais de gestion financière	Actif net	Parts C EUR, C CHF H et D EUR : 1.20% maximum Part F EUR: 1.50% maximum
2	Frais administratifs externes à la société de gestion		Parts IC EUR, IC CHF H et ID EUR : 0.60% maximum Parts P EUR : 0.70% maximum
3	Frais indirects maximum :	Actif net	Non Applicable
	- frais de gestion		
	- commissions :		
	- souscription : - rachat :		
4	Prestataires percevant des commissions de mouvements :	Prélèvement sur chaque transaction	Jusqu'au 31/05/2022: 0,03% maximum sur les Obligations françaises et étrangères EUR 100 maximum pour toute autre transaction A compter du 01/06/2022 : 0,03 % sur les obligations 0,30 % sur les actions françaises 0,40 % sur les actions étrangères 0,50 % sur les produits structurés 30 € par contrat sur les futures en euro 60 € par contrat sur les futures hors euro 0,20 € par lot sur les options 100 € par transaction sur les swaps de taux
	Dépositaire : entre 0 % et 50 %		
	Société de Gestion : entre 50 % et 100 %		
	100 %		
5	Commission de surperformance	Actif net	15% de la surperformance du FCP (annuelle et nette de frais de gestion) par rapport à la performance de l'indice The BofA Merrill Lynch BB-B Euro High Yield Constrained Index, selon la méthodologie décrite ci-dessous (*)

Commission de surperformance (*) :

L'OPCVM utilise un modèle de commission de surperformance fondé sur un indicateur de référence.

Il veille à ce que toute sous-performance (sur une durée maximale de cinq ans) de l'OPCVM par rapport à celle d'un fonds de référence réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence The BofA Merrill Lynch BB-B Euro High Yield Constrained Index et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que l'OPCVM soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Si une autre année de sous-performance a lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

Pour ce faire, la commission de surperformance est calculée avec un historique maximum de cinq ans en comparant l'évolution de l'actif de l'OPCVM (coupons réinvestis et hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence :

- dont la valeur de départ est celle de l'actif de l'OPCVM :
 - (i) à la date de clôture de l'exercice le plus récent ayant donné lieu au prélèvement d'une surperformance sur les cinq derniers exercices si des frais de surperformance ont été prélevés sur un de ces exercices ;

- (ii) ou à défaut, à la date d'ouverture de l'exercice le plus ancien des quatre derniers exercices dont la sous-performance n'a pas été compensée ou la clôture de l'exercice précédent si aucune sous-performance n'est à compenser lors des quatre derniers exercices ;
- (iii) ou à défaut, au 1^{er} avril 2022 ;
- et bénéficiant dès lors d'une performance journalière égale à celle de l'indicateur de référence enregistraient les mêmes variations de souscriptions et rachats que l'OPCVM.

Si, à la clôture de l'exercice, l'actif de l'OPCVM (hors frais de gestion variables) est supérieur à l'actif du fonds de référence avec la valeur de départ ci-dessus, alors une commission de surperformance, égale à 15% TTC de l'écart de valorisation entre l'actif de l'OPCVM et le fonds de référence, est prélevée. Une commission de surperformance pourra être prélevée lorsque l'OPCVM a dépassé l'indicateur de référence mais qu'il a enregistré une performance négative au cours de l'exercice.

Ces frais sont provisionnés lors de chaque valeur liquidative et effectivement perçus chaque année à la date de clôture de l'exercice.

Une reprise de provision sera comptabilisée chaque fois que l'écart entre les deux actifs diminue. En cas de sous-performance (actif de l'OPCVM inférieur à l'actif du fonds de référence) les provisions seront reprises jusqu'à extinction de la dotation globale, hors frais de gestion variables acquis.

Les provisions existantes en fin d'exercice et la quote-part de la commission provenant des rachats de parts durant l'exercice seront versées à la société de gestion.

Les commissions de surperformance étant calculées en fonction de la performance de chaque part par rapport à celle de l'indicateur de référence, les porteurs de l'OPCVM sont invités à consulter les performances passées de chaque catégorie de parts par rapport à l'indicateur de référence, présentées sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.eu.rothschildandco.com>.

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement :

A compter du 1^{er} avril 2015 : Si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des classes de parts du FCP dépasse un seuil préétabli par la société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du FCP, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque classe de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des classes de parts du FCP. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du FCP, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 2% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO F EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO IC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO P EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/03/2023 EN EUR

	31/03/2023	31/03/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	86 272 602,78	81 661 245,97
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 776 147,79	17 239 224,39
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-18 533 334,95	-10 198 612,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	399 346,16	2 298 554,59
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 409 523,65	-705 781,66
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	516 631,98	2 150 127,34
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-538 708,93	-1 781 896,40
Frais de transactions	-16 422,59	-31 066,59
Différences de change	135 300,15	149 165,86
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-4 553 994,83	-6 548 558,31
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-7 854 832,08	-3 300 837,25
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	3 300 837,25	-3 247 721,06
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-78 810,00	-105 954,12
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 911 822,63	2 146 203,71
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	64 881 006,54	86 272 602,78

(**) 31/03/2023 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

(*) 31/03/2022 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	752 029,24	1,16
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	61 642 770,88	95,01
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	62 394 800,12	96,17
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	61 642 770,88	95,01	0,00	0,00	752 029,24	1,16	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 154 475,35	3,32
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	9 807 167,21	15,12	28 871 016,55	44,50	23 716 616,36	36,55
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 154 475,35	3,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 USD		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	580 502,03	0,89	438 001,15	0,68	731 178,74	1,13	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	86 881,85	0,13	0,00	0,00
Comptes financiers	7 078,39	0,01	6 304,93	0,01	11 049,85	0,02	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	574 020,93	0,88	457 393,11	0,70	827 427,96	1,28	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	1 875 071,86
	Ventes à règlement différé	86 881,85
	Souscriptions à recevoir	3 141,49
	Coupons et dividendes en espèces	31 975,08
TOTAL DES CRÉANCES		1 997 070,28
DETTES		
	Vente à terme de devise	1 858 842,00
	Achats à règlement différé	448 574,53
	Rachats à payer	2 276,25
	Frais de gestion fixe	39 867,64
	Frais de gestion variable	21 455,86
TOTAL DES DETTES		2 371 016,28
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-373 946,00

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO C EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	1 183,297	1 305 591,98
Parts rachetées durant l'exercice	-2 309,443	-2 527 654,83
Solde net des souscriptions/rachats	-1 126,146	-1 222 062,85
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 657,410	
Part R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO F EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	7 582,224	795 981,88
Parts rachetées durant l'exercice	-9,186	-1 007,50
Solde net des souscriptions/rachats	7 573,038	794 974,38
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 654,071	
Part R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO IC CHF H		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-3 400,000	-3 733 264,88
Solde net des souscriptions/rachats	-3 400,000	-3 733 264,88
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,00	
Part R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO IC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-7 875,000	-9 172 203,65
Solde net des souscriptions/rachats	-7 875,000	-9 172 203,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	43 998,021	
Part R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO ID EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-3 000,000	-2 565 060,00
Solde net des souscriptions/rachats	-3 000,000	-2 565 060,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,00	
Part R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO P EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	603,870	674 573,93
Parts rachetées durant l'exercice	-516,761	-534 144,09
Solde net des souscriptions/rachats	87,109	140 429,84
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	879,919	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO C EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO F EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO IC CHF H	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO IC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO ID EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO P EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2023
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO C EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	153 670,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	-3 671,38
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,03
Frais de gestion variables acquis	3 671,38
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO F EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 889,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	-32,63
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,01
Frais de gestion variables acquis	33,31
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO IC CHF H	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	8 868,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	21 455,18
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	1,45
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO IC EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	345 363,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	-16 785,99
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,03
Frais de gestion variables acquis	16 785,99
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2023
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO ID EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	11 989,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	-718,41
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,04
Frais de gestion variables acquis	718,41
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO P EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 613,74
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	-246,77
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,04
Frais de gestion variables acquis	246,77
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Le portefeuille a participé en 2019 à une offre d'échange sur la valeur ABENGOA ABENEWCO2 TV17-310323 - XS1584123225. La société s'étant placée sous la protection de la loi des faillites, les titres ont été livrés par le dépositaire en mars 2021. Une compensation en espèce non quantifiable à ce jour mais estimée proche de zéro (valeur actuelle des obligations) est prévue à une date indéterminée.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			705 677,07
Instruments financiers à terme	FR0007442496	RMM COURT TERME C	705 677,07
Total des titres du groupe			705 677,07

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	5,05
Résultat	2 484 284,29	2 256 971,41
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 484 284,29	2 256 976,46

	31/03/2023	31/03/2022
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	396 683,06	311 567,49
Total	396 683,06	311 567,49

	31/03/2023	31/03/2022
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO F EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	28 743,82	2 440,05
Total	28 743,82	2 440,05

	31/03/2023	31/03/2022
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO IC CHF H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	62 361,05
Total	0,00	62 361,05

	31/03/2023	31/03/2022
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO IC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 021 379,45	1 776 756,86
Total	2 021 379,45	1 776 756,86

	31/03/2023	31/03/2022
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO ID EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	78 810,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	28,97
Capitalisation	0,00	0,00
Total	0,00	78 838,97
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	3 000,000
Distribution unitaire	0,00	26,27
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO P EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	37 477,96	25 012,04
Total	37 477,96	25 012,04

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 434 143,02	2 093 561,04
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-3 434 143,02	2 093 561,04

	31/03/2023	31/03/2022
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-624 541,79	315 750,44
Total	-624 541,79	315 750,44

	31/03/2023	31/03/2022
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO F EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-49 595,16	2 845,08
Total	-49 595,16	2 845,08

	31/03/2023	31/03/2022
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO IC CHF H		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	240 753,34
Total	0,00	240 753,34

	31/03/2023	31/03/2022
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO IC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 708 509,95	1 448 505,93
Total	-2 708 509,95	1 448 505,93

	31/03/2023	31/03/2022
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO ID EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	64 631,55
Capitalisation	0,00	0,00
Total	0,00	64 631,55

	31/03/2023	31/03/2022
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO P EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-51 496,12	21 074,70
Total	-51 496,12	21 074,70

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023
Actif net Global en EUR	87 200 620,80	75 378 312,08	81 661 245,97	86 272 602,78	64 881 006,54
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO C EUR en EUR					
Actif net	26 232 352,02	12 821 293,52	15 238 485,27	13 996 461,59	11 774 052,83
Nombre de titres	22 739,193	12 865,857	12 418,930	11 783,556	10 657,410
Valeur liquidative unitaire	1 153,62	996,54	1 227,04	1 187,80	1 104,78
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,05	-17,51	-100,25	26,79	-58,60
Capitalisation unitaire sur résultat	33,69	29,90	24,53	26,44	37,22
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO D EUR en EUR					
Actif net	1 579 644,22	1 324 062,27	1 553 454,07	0,00	0,00
Nombre de titres	1 623,379	1 623,379	1 589,640	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	973,06	815,62	977,24	0,00	0,00
+/- values nettes unitaire non distribuées	36,49	22,10	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	-57,94	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat	28,77	24,72	19,68	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO F EUR en EUR					
Actif net	545 617,09	407 788,45	130 307,03	125 791,25	933 822,75
Nombre de titres	4 787,887	4 154,991	1 081,033	1 081,033	8 654,071
Valeur liquidative unitaire	113,96	98,14	120,54	116,36	107,91
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,20	-1,72	-9,85	2,63	-5,73
Capitalisation unitaire sur résultat	2,99	2,60	2,12	2,25	3,32

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO IC CHF H en CHF					
Actif net en CHF	5 242 548,69	4 534 257,29	5 626 619,68	3 956 909,67	0,00
Nombre de titres	4 640,000	4 640,000	4 640,000	3 400,000	0,00
Valeur liquidative unitaire en CHF	1 129,86	977,21	1 212,63	1 163,80	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes en EUR	27,45	21,29	-95,44	70,80	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	30,42	30,84	33,05	18,34	0,00
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO IC EUR en EUR					
Actif net	50 351 521,72	53 321 786,71	55 792 184,11	64 512 073,48	51 200 114,52
Nombre de titres	42 367,731	51 626,921	43 650,021	51 873,021	43 998,021
Valeur liquidative unitaire	1 188,44	1 032,83	1 278,17	1 243,65	1 163,69
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-2,10	-18,11	-104,25	27,92	-61,55
Capitalisation unitaire sur résultat	41,59	38,12	31,55	34,25	45,94
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO ID EUR en EUR					
Actif net	2 989 959,34	2 506 246,06	2 998 878,85	2 846 399,03	0,00
Nombre de titres	3 000,000	3 000,000	3 000,000	3 000,000	0,00
Valeur liquidative unitaire	996,65	835,42	999,63	948,80	0,00
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées	18,27	3,54	0,00	21,54	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	-78,24	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat	35,29	31,18	24,89	26,27	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO P EUR en EUR					
Actif net	812 725,15	713 472,07	865 172,70	937 869,76	973 016,44
Nombre de titres	717,001	725,001	711,001	792,810	879,919
Valeur liquidative unitaire	1 133,51	984,10	1 216,84	1 182,97	1 105,80
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,00	-17,26	-99,28	26,58	-58,52
Capitalisation unitaire sur résultat	38,57	35,19	29,09	31,54	42,59

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ESPAGNE				
ABENGOA CL B	EUR	5 705 130	0,00	0,00
ABENGOA SA	EUR	551 739	0,00	0,00
TOTAL ESPAGNE			0,00	0,00
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			0,00	0,00
TOTAL Actions et valeurs assimilées			0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ACCENTRO REAL ESTATE AG 3.625% 13-02-26	EUR	500 000	286 908,45	0,45
CECONOMY AG 1.75% 24-06-26	EUR	600 000	428 115,86	0,66
CT INVESTMENT 5.5% 15-04-26	EUR	300 000	273 437,83	0,42
DEUTSCHE LUFTHANSA AG	EUR	300 000	287 710,34	0,44
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 16-05-27	EUR	500 000	464 995,89	0,72
EVONIK INDUSTRIES 1.375% 02-09-81	EUR	400 000	337 001,42	0,52
GRUENENTHAL 3.625% 15-11-26	EUR	200 000	191 721,31	0,30
IHO VERWALTUNGS 3.75% 15-09-26	EUR	400 000	366 493,67	0,56
IHO VERWALTUNGS AUTRE V+0.0% 15-05-28	EUR	150 000	153 615,75	0,24
INFINEON TECHNOLOGIES AG 3.625% PERP	EUR	300 000	273 234,64	0,42
MAHLESTIFTUNG 2.375% 14-05-28	EUR	600 000	474 667,36	0,73
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG 7.5% 21-08-26	EUR	200 000	202 368,33	0,31
PEACH PROPERTY FINANCE 4.375% 15-11-25	EUR	500 000	413 808,68	0,64
REBECCA BID 5.75% 15-07-25	EUR	400 000	397 981,22	0,61
SCHAEFFLER AG 3.375% 12-10-28	EUR	200 000	187 106,81	0,29
SCHAEFFLER VERWALTUNG ZWEI GMBH 3.875% 15-05-27	EUR	200 000	179 376,36	0,28
TELE COLUMBUS AG 3.875% 02-05-25	EUR	300 000	228 505,83	0,35
ZF FINANCE 2.0% 06-05-27 EMTN	EUR	300 000	264 912,47	0,40
ZF FINANCE 5.75% 03-08-26 EMTN	EUR	400 000	405 830,82	0,63
TOTAL ALLEMAGNE			5 817 793,04	8,97
AUTRICHE				
ERSTE GR BK 3.375% PERP EMTN	EUR	200 000	148 187,02	0,22
ERSTE GR BK 5.125% PERP EMTN	EUR	200 000	168 233,25	0,26
POSAV 5.375% PERP	EUR	300 000	268 898,65	0,41
RAIFFEISEN BANK INTL AG 4.5% PERP	EUR	400 000	235 991,56	0,37
VILKSBANK WIEN AG 7.75% PERP	EUR	200 000	175 802,09	0,28
TOTAL AUTRICHE			997 112,57	1,54
BELGIQUE				
AZELIS FINANCE NV 5.75% 15-03-28	EUR	700 000	712 729,50	1,10
SARENS FINANCE COMPANY NV 5.75% 21-02-27	EUR	300 000	241 215,92	0,37
TOTAL BELGIQUE			953 945,42	1,47
CANADA				
INTL PETROLEUM 7.25% 01-02-27	USD	500 000	438 001,15	0,67
TOTAL CANADA			438 001,15	0,67
ESPAGNE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ABANCA CORPORACION BANCARIA 5.25% 14-09-28	EUR	200 000	203 520,96	0,31
ABANCA CORPORACION BANCARIA 6.0% PERP	EUR	400 000	333 353,33	0,51
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% 26-10-24	EUR	2 127 656	0,00	0,00
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% 26-10-24 DEFAULT	EUR	2 127 656	0,00	0,00
BANCO DE BADELL 5.75% PERP	EUR	800 000	627 604,00	0,97
BANCO NTANDER 3.625% PERP	EUR	600 000	403 493,45	0,62
CAIXABANK 3.625% PERP	EUR	600 000	396 164,17	0,61
CELLNEX FINANCE 1.25% 15-01-29	EUR	300 000	247 191,14	0,39
CELLNEX FINANCE 2.25% 12-04-26	EUR	200 000	192 859,37	0,30
FOOD SERVICE PROJECT SL 5.5% 21-01-27	EUR	400 000	371 155,11	0,57
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 2.75% 25-03-25	EUR	500 000	478 595,68	0,74
LORCA TELECOM BONDCO SAU 4.0% 18-09-27	EUR	300 000	277 149,33	0,42
UNICAJA BAN 3.125% 19-07-32	EUR	400 000	318 467,86	0,49
TOTAL ESPAGNE			3 849 554,40	5,93
ETATS-UNIS				
ALLIED UNI HLD LLCALLIED UNI FIN CORPA 3.625% 01-06-28	EUR	500 000	419 832,71	0,65
ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE USA LLC 2.0% 01-09-28	EUR	400 000	334 604,89	0,52
CARNIVAL CORPORATION 10.125% 01-02-26	EUR	300 000	321 977,63	0,50
COTY 4.75% 15-04-26	EUR	400 000	399 955,44	0,61
FORD MOTOR CREDIT 3.25% 15-09-25	EUR	200 000	195 836,45	0,30
FORD MOTOR CREDIT 4.867% 03-08-27	EUR	300 000	293 643,64	0,45
IQVIA 2.25% 15-03-29	EUR	500 000	428 316,25	0,66
QUINTILES IMS 2.25% 15-01-28	EUR	300 000	268 190,25	0,41
QUINTILES IMS 2.875% 15-06-28	EUR	300 000	272 752,46	0,42
UGI INTL LLC 2.5% 01-12-29	EUR	400 000	316 288,59	0,49
TOTAL ETATS-UNIS			3 251 398,31	5,01
FINLANDE				
CITYCON OYJ 3.625% PERP	EUR	700 000	382 664,73	0,59
FINNAIR 4.25% 19-05-25	EUR	300 000	274 265,25	0,42
TOTAL FINLANDE			656 929,98	1,01
FRANCE				
ACCOR SA 2.625% PERP	EUR	600 000	566 754,08	0,87
AIR FR KLM 7.25% 31-05-26 EMTN	EUR	500 000	517 249,08	0,79
ALAIN AFFLELOU 4.25% 19-05-26	EUR	400 000	376 575,00	0,58
ALTICE FRANCE 3.375% 15-01-28	EUR	500 000	399 764,38	0,62
BANIJAY GROUP SAS 6.5% 01-03-26	EUR	400 000	395 457,33	0,61
BNP PAR 6.875% PERP	EUR	400 000	390 001,82	0,60
BQ POSTALE 3.0% PERP	EUR	600 000	396 205,71	0,61
BURGER KING FRANCE SAS E3R+4.75% 01-11-26	EUR	200 000	201 329,02	0,31
CA 7.25% PERP EMTN	EUR	300 000	294 551,74	0,46
DERICHEBOURG 2.25% 15-07-28	EUR	300 000	262 979,25	0,41
EDF 2.625% PERP	EUR	800 000	655 303,01	1,01
ELIS EX HOLDELIS 4.125% 24-05-27	EUR	500 000	517 534,66	0,80
ERAMET 5.875% 21-05-25	EUR	600 000	640 802,96	0,99
FAURECIA 2.375% 15-06-27	EUR	400 000	352 794,39	0,54
FAURECIA 3.75% 15-06-28	EUR	300 000	272 980,25	0,42
FAURECIA 7.25% 15-06-26	EUR	200 000	212 390,61	0,33
ILIAD 1.875% 11-02-28	EUR	600 000	507 984,74	0,78

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ILIAD 2.375% 17-06-26	EUR	400 000	375 811,97	0,58
ILIAD HOLDING HOLD 5.125% 15-10-26	EUR	400 000	396 245,61	0,61
IM GROUP SAS 8.0% 01-03-28	EUR	400 000	395 358,22	0,61
KORIAN 4.125% PERP	GBP	500 000	469 431,31	0,72
LABORATOIRE EIMER SELARL 5.0% 01-02-29	EUR	500 000	381 140,00	0,59
LA FINANCIERE ATALIAN 4.0% 15-05-24	EUR	300 000	225 287,83	0,35
LOXAM SAS 2.875% 15-04-26	EUR	300 000	277 079,96	0,43
LOXAM SAS 4.5% 15-04-27	EUR	700 000	597 156,00	0,92
MIDCO GB SASU 7.75% 01-11-27	EUR	400 000	376 557,00	0,58
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	EUR	450 000	379 604,88	0,59
NEXANS 5.5% 05-04-28	EUR	300 000	306 790,50	0,47
PICARD GROUPE 3.875% 01-07-26	EUR	400 000	362 951,06	0,56
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	300 000	281 217,45	0,43
RENAULT 2.5% 02-06-27 EMTN	EUR	400 000	362 477,56	0,56
SECHE ENVIRONNEMENT 2.25% 15-11-28	EUR	400 000	345 754,66	0,53
TEREOS FINANCE GROUPE I 4.75% 30-04-27	EUR	800 000	758 607,56	1,17
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% PERP	EUR	800 000	695 138,63	1,07
VEOLIA ENVIRONNEMENT 2.5% PERP	EUR	600 000	508 592,47	0,78
TOTAL FRANCE			14 455 860,70	22,28
ITALIE				
ALMAVIVA THE ITALIAN INNOVATION 4.875% 30-10-26	EUR	500 000	480 052,08	0,74
ATLANTIA EX AUTOSTRADE 1.875% 12-02-28	EUR	600 000	506 648,92	0,78
AUTOSTRADE PER L ITALILIA 2.0% 04-12-28	EUR	500 000	437 677,57	0,67
BANCA IFIS 4.5% 17-10-27 EMTN	EUR	700 000	675 038,43	1,04
BANCO BPM 6.0% 13-09-26 EMTN	EUR	200 000	212 505,97	0,32
FABBRICA ITA SINTETICI 5.625% 01-08-27	EUR	400 000	360 463,50	0,56
FIBER BID 11.0% 25-10-27	EUR	200 000	215 495,44	0,33
GAMMA BID 5.125% 15-07-25	EUR	500 000	500 420,76	0,77
INTL DESIGN GROUP E3R+4.25% 15-05-26	EUR	200 000	197 671,85	0,30
ITALMATCH CHEMICALS 10.0% 06-02-28	EUR	200 000	207 659,22	0,32
ITELYUM REGENERATION 4.625% 01-10-26	EUR	400 000	353 864,17	0,55
LOTTOMATICA 9.75% 30-09-27	EUR	300 000	325 416,25	0,50
PAGANINI BID E3RJ+4.25% 30-10-28	EUR	200 000	199 412,62	0,31
REKEEP 7.25% 01-02-26	EUR	400 000	358 559,00	0,56
SOFIMA HOLDING S.P.A	EUR	300 000	267 193,25	0,41
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 1.625% 18-01-29	EUR	200 000	157 941,71	0,25
TELE ITA 3.625% 25-05-26 EMTN	EUR	500 000	496 359,97	0,76
TOTAL ITALIE			5 952 380,71	9,17
JAPON				
SOFTBANK GROUP 2.875% 06-01-27	EUR	500 000	430 808,89	0,67
SOFTBANK GROUP 5.0% 15-04-28	EUR	400 000	360 010,89	0,55
TOTAL JAPON			790 819,78	1,22
JERSEY				
ADIENT GLOBAL HOLDINGS 3.5% 15-08-24	EUR	350 000	52 358,89	0,08
ATRIUM EUROPEAN REAL ESTATE 3.625% PERP	EUR	300 000	113 883,47	0,18
TOTAL JERSEY			166 242,36	0,26
LUXEMBOURG				
ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL 1.875% 01-02-28	EUR	500 000	398 385,63	0,61

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AROUNDTOWN 1.625% PERP EMTN	EUR	400 000	124 675,56	0,20
BK LC LUX FINCO1 SARL 5.25% 30-04-29	EUR	200 000	183 860,67	0,28
CIRSA FINANCE INTL SARL 4.5% 15-03-27	EUR	500 000	440 142,50	0,68
CONSOLIDATED ENERGY FINANCE 5.0% 15-10-28	EUR	500 000	448 758,61	0,69
CONTOURGLOBAL POWER HLDG	EUR	100 000	80 607,29	0,12
CPI PROPERTY GROUP 3.75% PERP	EUR	400 000	170 877,07	0,26
CPI PROPERTY GROUP 4.875% PERP	EUR	300 000	135 576,14	0,21
EDREAMS ODIGEO 5.5% 15-07-27	EUR	600 000	528 251,67	0,82
GAMMA BONDCO SARL 8.125% 15-11-26	EUR	500 000	502 660,97	0,77
HT TROPLAST 9.25% 15-07-25	EUR	400 000	404 397,44	0,63
INPOST 2.25% 15-07-27	EUR	450 000	386 512,88	0,60
KLEOPATRA HOLDINGS 2 SCA 6.5% 01-09-26	EUR	300 000	178 243,00	0,27
LHMC FINCO 2 SARL 7.25% 02-10-25	EUR	540 800	508 879,13	0,79
PLT VII FINANCE SA RL 4.625% 05-01-26	EUR	300 000	286 378,29	0,44
QUINTET PRIVATE BANK 7.5% PERP	EUR	400 000	345 423,98	0,53
SANIKOS FINANCIAL HOLDINGS 1 SARL 5.625% 15-12-26	EUR	300 000	282 825,17	0,43
TRAFIGURA FUNDING 3.875% 02-02-26	EUR	650 000	614 393,67	0,95
TUI CRUISES 6.5% 15-05-26	EUR	400 000	370 098,89	0,57
TOTAL LUXEMBOURG			6 390 948,56	9,85
MEXIQUE				
NEMAK SAB CV 2.25% 20-07-28	EUR	400 000	307 321,64	0,47
PETROLEOS MEXICANOS 2.75% 21/04/27 EMTN	EUR	400 000	329 785,67	0,51
TOTAL MEXIQUE			637 107,31	0,98
PAYS-BAS				
ABERTIS FINANCE BV 3.248% PERP	EUR	500 000	449 007,73	0,69
DARLING GLOBAL FINANCIER 3.625% 15-05-26	EUR	300 000	296 443,96	0,46
DUFYR ONE BV 2.0% 15-02-27	EUR	500 000	434 368,61	0,67
DUFYR ONE BV 3.625% 15-04-26	CHF	600 000	580 502,03	0,90
GOODYEAR DUNLOP TIRES EUROPE BV 2.75% 15-08-28	EUR	300 000	246 302,42	0,37
PROMONTORIA HOLDING 264 BV 6.375% 01-03-27	EUR	400 000	387 961,50	0,60
QPARK HOLDING I BV 2.0% 01-03-27	EUR	500 000	418 569,17	0,65
REPSOL INTL FINANCE BV 2.5% PERP	EUR	600 000	525 046,79	0,81
TELEFONICA EUROPE BV 3.875% PERP	EUR	500 000	474 007,95	0,73
TEVA PHAR FIN 1.625% 15-10-28	EUR	400 000	314 587,21	0,49
TEVA PHAR FIN 1.875% 31-03-27	EUR	100 000	84 755,99	0,13
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 3.75% 09-05-27	EUR	600 000	554 264,50	0,85
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 7.375% 15-09-29	EUR	200 000	204 261,31	0,32
TITAN HOLDINGS II BV 5.125% 15-07-29	EUR	300 000	236 587,96	0,36
UNITED GROUP BV	EUR	500 000	378 232,22	0,58
VZ VENDOR FINANCING BV 2.875% 15-01-29	EUR	400 000	325 814,61	0,50
WINTERSHALL DEA FINANCE 2 BV 2.4985% PERP	EUR	700 000	601 713,44	0,93
WIZZ AIR FINANCE CO BV 1.0% 19-01-26	EUR	500 000	435 759,90	0,67
WPAP TELECOM HOLDINGS III BV 5.5% 15-01-30	EUR	300 000	254 216,83	0,39
ZF EUROPE FINANCE BV 3.0% 23-10-29	EUR	300 000	257 912,18	0,40
TOTAL PAYS-BAS			7 460 316,31	11,50
PORTUGAL				
BCP 8.5% 25-10-25 EMTN	EUR	200 000	209 747,63	0,32
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.5% 14-03-82	EUR	600 000	506 175,39	0,78

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NOVO BAN 3.5% 23-07-24	EUR	300 000	301 379,12	0,47
TOTAL PORTUGAL			1 017 302,14	1,57
REPUBLIQUE TCHEQUE				
CE ENERGY AS 1.659% 26-04-24	EUR	400 000	382 876,02	0,59
SAZKA GROUP AS 3.875% 15-02-27	EUR	700 000	643 793,01	0,99
TOTAL REPUBLIQUE TCHEQUE			1 026 669,03	1,58
ROUMANIE				
RCS RDS SA 3.25% 05-02-28	EUR	300 000	255 100,92	0,40
TOTAL ROUMANIE			255 100,92	0,40
ROYAUME-UNI				
BCP V MODULAR SERVICES FINANCE II 4.75% 30-11-28	EUR	500 000	434 853,06	0,67
BRITISH AMERICAN TOBAC 3.0% PERP	EUR	700 000	576 978,36	0,89
EC FINANCE 3.0% 15-10-26	EUR	500 000	468 714,20	0,72
EG GLOBAL FINANCE 6.25% 30-10-25	EUR	200 000	190 779,22	0,29
INEOS QUATTRO FINANCE 2 2.5% 15-01-26	EUR	500 000	451 063,06	0,70
INTL GAME TECHNOLOGY 2.375% 15-04-28	EUR	800 000	715 611,44	1,10
INTL PERSONAL FINANCE 9.75% 12-11-25	EUR	600 000	557 642,18	0,86
JAGUAR LAND ROVER 5.875% 15-11-24	EUR	500 000	503 562,01	0,78
JAGUAR LAND ROVER 6.875% 15-11-26	EUR	200 000	196 826,03	0,31
JAGUAR LAND ROVER AUTOMOTIVE 4.5% 15-07-28	EUR	200 000	166 694,09	0,26
OCADO GROUP 3.875% 08-10-26	GBP	300 000	261 747,43	0,40
SIG 5.25% 30-11-26	EUR	600 000	525 161,00	0,81
TI AUTOMOTIVE FINANCE 3.75% 15-04-29	EUR	400 000	313 072,70	0,48
VODAFONE GROUP 3.0% 27-08-80	EUR	800 000	663 217,75	1,02
TOTAL ROYAUME-UNI			6 025 922,53	9,29
SUEDE				
DDM DEBT AB 9.0% 19-04-26	EUR	500 000	327 265,00	0,51
DOMETIC GROUP AB 2.0% 29-09-28	EUR	300 000	234 115,97	0,36
HEIMSTADEN AB 4.375% 06-03-27	EUR	400 000	281 355,11	0,43
HEIMSTADEN AB 6.75% PERP	EUR	400 000	198 797,84	0,31
INTRUM AB 4.875% 15-08-25	EUR	200 000	189 543,58	0,29
INTRUM AB 9.25% 15-03-28	EUR	400 000	394 934,87	0,61
VERISURE HOLDING AB 3.25% 15-02-27	EUR	700 000	625 382,53	0,96
TOTAL SUEDE			2 251 394,90	3,47
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			62 394 800,12	96,17
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			62 394 800,12	96,17
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
RMM COURT TERME C	EUR	179	705 677,07	1,09
TOTAL FRANCE			705 677,07	1,09
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			705 677,07	1,09
TOTAL Organismes de placement collectif			705 677,07	1,09
Créances			1 997 070,28	3,07
Dettes			-2 371 016,28	-3,65
Comptes financiers			2 154 475,35	3,32
Actif net			64 881 006,54	100,00

Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO IC EUR	EUR	43 998,021	1 163,69
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO C EUR	EUR	10 657,410	1 104,78
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO P EUR	EUR	879,919	1 105,80
Parts R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO F EUR	EUR	8 654,071	107,91